

Pour une extension de l'étude du dividende démographique, considérant l'urbanisation, les migrations et la famille

*Daniel Delaunay*⁷

Retour à la [présentation](#)

⁷ Démographe, Directeur de Recherche émérite à l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement), UMR 201 : Sociétés et Développement (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, IRD) (daniel.delaunay@ird.fr)

Introduction

La perspective d'une opportunité économique offerte par la transition démographique dans l'Afrique subsaharienne suscite l'espoir des gouvernements et organisations panafricaines : elle soutiendrait l'émergence économique attendue (Commission de l'Union africaine, 2017). Mettre en avant une solution démographique au développement de l'Afrique est aussi une manière de conjurer les craintes exprimées, notamment en Europe, face à un doublement de la population subsaharienne d'ici 2050, une multiplication par quatre d'ici la fin du siècle (Department of Economic and Social Affairs, 2016). La contribution économique de la jeunesse épargnée par les mortalités précoces offrirait une alternative à l'exode.

Les débats et réserves actuels portent essentiellement sur deux volets. D'abord sur la réalité et le calendrier de la nécessaire baisse de la fécondité dont on constate non seulement les retards mais aussi l'arrêt dans certains pays (Guengant et Moreland, 2017 ; Leridon, 2015). Cette stagnation désarme d'autant plus qu'elle repose sur une descendance désirée à la fois élevée et plutôt stable. L'autre ensemble de questions porte sur la réalisation économique d'une population en âge de travailler relativement plus nombreuse. La nécessité d'un investissement éducatif et en général la valorisation du capital humain sont soulignées en référence aux expériences asiatiques et latino-américaines (Bloom et al., 2013 ; Guengant, 2011). Ce qui amène à se demander si les capacités d'épargne des ménages et l'ampleur des investissements étrangers suffiront dans le contexte d'une croissance démographique régionale supérieure à ce qu'a connu l'Asie ou l'Amérique latine (Eastwood et Lipton, 2011). D'autant que l'essentiel des effectifs croissants d'actifs est absorbé par le secteur informel à faible productivité, souvent au prix d'une réduction de celle-ci (Meagher, 2016).



Transposé à l'Afrique subsaharienne, tant le concept de dividende démographique que sa valorisation sont entachés d'incertitudes et d'ambiguïtés. Rappelons qu'il a été découvert et étudié après le constat de sa réalisation en Asie et en Amérique latine. Les études disponibles, ex post donc, renseignent un processus historique en voie d'achèvement dans ce contexte particulier (Bloom et Williamson, 1998). L'analyse ex ante du dividende dans les régions africaines où la transition débute (tel le Sahel) est largement prospective, en dépit de l'illusion rassurante⁸ des prévisions pour la fin du siècle (Drummond, Thakoor, et Yu, 2014). Les tendances de la mortalité et de la fécondité sont des hypothèses et l'on sait déjà que le recul sera plus lent et incertain

⁸ Même la stabilité supposée après la fin de la transition occidentale ne s'est pas réalisée.

qu'en Asie ou Amérique latine (Eastwood et Lipton, 2011). L'invocation des "normes culturelles" propre à l'Afrique peut être perçue comme l'aveu de l'impuissance à comprendre la relative stabilité du nombre idéal d'enfants dans de nombreuses parties du continent (Guengant et Moreland, 2017), cette haute descendance désirée prive les politiques du levier des incitations à l'usage des méthodes contraceptives modernes.

Une autre ambiguïté peut résulter de la confusion de deux composantes du dividende démographique concernant leur rapport avec le développement ou l'émergence économique. Le recul de la fécondité est certes nécessaire à l'augmentation relative (et temporaire) de la population active ou en âge de travailler. Mais ce gain d'activité n'est en réalité que comptable : les ratios de dépendance baissent parce qu'ils comptent mécaniquement moins de consommateurs par producteurs. Le terme de dividende est alors abusivement optimiste car, outre d'être limité dans le temps, il n'entraîne pas automatiquement une amélioration de la productivité des actifs. La seconde composante, elle fondamentale pour l'émergence économique, suppose que la transition démographique et/ou les changements de la composition par âge augmentent la productivité des actifs, au-delà de leur croissance numérique. Ce résultat est obtenu quand l'allongement de la vie contribue à la formation de l'épargne et l'accumulation du capital ou quand, avec d'autres processus, les économies réalisées par l'allègement des charges éducatives sont réorientées vers des activités rémunérées, l'investissement productif, notamment du capital humain. Les conditions de réalisation de ce dividende, dès lors durable, se rapprochent de celles nécessaires à l'émergence et/ou la croissance économique, un débat ancien donc.

Pour illustrer ces considérations, au cœur des réflexions à venir, évoquons la construction d'un modèle alternatif de la transition démographique où l'éducation se placerait en amont des causalités, contribuant conjointement à la baisse de la fécondité et aux gains de productivité (Cuaresma, Lutz, et Sanderson, 2013). Le dividende serait in fine de nature plus éducative que démographique et contribuerait effectivement à l'émergence économique. Dans le même registre, une comparaison continentale recense les conditions particulières à la contribution du dividende démographique au développement économique de l'Afrique (Bloom et al., 2007). Un socle commun se trouverait dans la qualité des institutions, soit un éventail assez large (et difficile à mesurer) de règles et pratiques définissant une bonne gouvernance (état de droit, faible corruption, liberté d'expression...), l'ouverture vers l'extérieur, la qualité des infrastructures (santé, transports, scolaires...) et le caractère formel du marché du travail.



La présente contribution puise dans deux observations urbaines des arguments en faveur de l'extension de l'analyse du dividende, mais en restant dans le cadre préalable, déjà complexe, de la transition démographique. Le constat est simple : les

changements opportuns de la structure par âge sont certes une conséquence de la transition vitale (baisse de la mortalité et de la fécondité), mais pas la seule. Le dividende n'est qu'un élément d'une dynamique totale qui touche la composition de la famille, l'urbanisation, la migration, les rapports de genre et intergénérationnels, le développement du capital humain. Ces éléments sont à ce point imbriqués qu'il est vain de figer le sens des causalités. Par précaution, et considérant la grande diversité des situations historiques, mieux vaut distinguer un ensemble de composantes formant la transition démographique, sans hiérarchie a priori. Si la conceptualisation du dividende a renouvelé l'étude des relations démo-économiques, on ne peut exclure leurs autres manifestations.

Ces transitions sont d'autant plus complexes qu'elles se forment à différentes échelles de temps qui se superposent : les cycles individuels de vie, le cycle domestique de la famille (de sa création à la dispersion de ses membres), le temps historique de l'urbanisation et du développement, etc. Il est d'ailleurs regrettable que certaines méthodes ou temporalités retenues par la démographie ne se retrouvent pas dans le corpus des études sur le dividende, telle l'analyse longitudinale des trajectoires individuelles qui décrivent les conditions de l'acquisition de l'âge adulte ou les transferts entre générations.

Enfin, les observations concrètes à suivre rappellent la dimension territoriale souvent négligée de la transition démographique et de ses composantes. Les décalages de calendrier entre les villes et les économies domestiques rurales sahéliennes, entre les régions font que les différences infranationales sont habituellement plus amples qu'entre les pays. L'enjeu est primordial pour la réalisation du dividende quand l'exode rural et les migrations internationales touchent particulièrement les jeunes adultes, redistribuant les forces vives et les rapports de dépendance. Les exemples pris démontrent l'avantage urbain et les injustices territoriales qu'entraînent les calendriers décalés des processus qui forment la transition démographique.



Cet essai de reformulation est ébauché à partir des statistiques et conclusions issues d'une enquête démo-économique⁹ réalisée dans deux capitales sahéliennes (Ouagadougou en 2009 et Niamey en 2010)¹⁰. L'étude met l'accent sur les mobilités, en rapport avec le peuplement et les dynamiques urbaines. La migration est donc réintroduite comme élément de modification des équilibres démo-économiques et leur différenciation territoriale. Les statistiques sur la famille documentent les variations

⁹ Réalisée avec Florence Boyer de l'IRD.

¹⁰ Les monographies qui présentent les résultats de ces enquêtes sont ou seront disponibles en ligne à l'adresse : <http://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord> ; ou sur la base Horizon de l'IRD : <http://horizon.documentation.ird.fr>

des rapports de dépendance au sein de l'unité domestique, au cours de son cycle, en fonction des altérations de sa composition. Évolue également la répartition des fonctions reproductives (la famille nucléaire), productives (le travail domestique) et résidentielles (l'hébergement ou le confiage). Ces changements infléchissent les choix de la descendance, de l'investissement scolaire, de l'activité. La description du capital humain acquis (chez les adultes) et celui en cours d'acquisition soulève plusieurs questions sur les niveaux respectifs de la fécondité dans les deux capitales, conduisant à une réinterprétation des logiques migratoires et de leurs conséquences sur la reproduction. La description fine de l'occupation restitue le frein de l'activité non rémunérée à la valorisation du dividende, surtout dans le contexte de rapports inégalitaires entre les générations et les genres.

Le dividende et les autres composantes de la transition démographique

Les tenants et aboutissants de la transition démographique forment un entrelacs complexe et de telle ampleur économique ou sociale qu'elle a été assimilée à la modernité (Johnson-Hanks, 2008). Ses manifestations vont de l'urbanisation à la transformation de la famille, d'une scolarisation généralisée au travail des femmes, créant finalement les conditions d'un développement économique sans précédent. Une théorie globale de la transition démographique est encore incomplète (Dyson, 2001 ; Galor, 2011 ; Reher, 2004 ; Reher, 2011) mais suffisamment ébauchée pour la mise en perspective du dividende. Les ramifications de l'évolution de la structure par âge dans les contextes migratoires, urbains, familiaux à Ouagadougou et Niamey confirment la nécessité d'une approche qui englobe toutes les processus qui forment la transition démographique. Parler de composante évite de présupposer a priori des causalités qui tiennent beaucoup à des temporalités longues, superposées ou décalées. Un rappel rapide des différentes facettes de la transition est donc nécessaire pour mettre en perspective les observations à suivre et aussi les recommandations habituelles pour la valorisation de cette opportunité. Les politiques envisagées ne visent finalement qu'à accélérer des processus qui inévitablement fabriquent la transition, mais dont les calendriers sont pour une part imprévisibles.

Les transitions vitales

La baisse de la mortalité des enfants, qui débute la transition vitale, est en partie un processus sanitaire indépendant des autres. La baisse de la fécondité qui s'ensuit est donc, selon un délai variable, une adaptation à la surcharge d'enfants survivants plus nombreux. Ce constat recèle un paradoxe du dividende tel qu'il est aujourd'hui observé : la présence d'enfants plus nombreux a provoqué un coût supplémentaire

pour la génération qui les a élevés, un « malus démographique » préalable qui a pénalisé leur capacité d'épargne¹¹. Il n'est pas acquis que leur espérance de vie se soit allongée suffisamment pour bénéficier en retour du soutien de leurs enfants plus nombreux à devenir adultes. Le dividende démographique dans sa phase contemporaine est pour une part un rattrapage, et doit être comptabilisé comme un transfert entre les générations.

L'espoir d'une vie plus longue chez les adultes améliore le retour sur l'investissement scolaire, pouvant motiver une meilleure scolarisation. Le temps de l'activité qui s'allonge améliore les possibilités d'accumulation de l'épargne et du patrimoine, voire le bénéfice de la rente foncière en situation urbaine. La vie plus longue après l'activité requiert de planifier les ressources nécessaires, dès lors plus impératives, impliquant des stratégies de formation de l'épargne, contribuant théoriquement à la réalisation d'un second dividende (Lee et Mason, 2006). La mortalité des adultes contribue à l'évolution future des rapports de dépendance et à la redistribution (privée ou collective) vers les générations qui ont élevé les travailleurs. Pour les femmes unies à des hommes plus âgés, mais aussi pour ceux-ci, une descendance nombreuse garantit des revenus ou au moins un soutien, ne serait-ce que par le travail dans l'unité domestique (Delaunay et Boyer, 2016).

La transition migratoire

Zelinsky fut le premier à distinguer une transition migratoire (ou de la mobilité) de la transition vitale. Cette distinction l'a conduit à une réinterprétation spatio-temporelle de la transition démographique dans son ensemble (Zelinsky, 1971). L'analyse est historique et limitée au monde occidental, conduisant à distinguer cinq phases de correspondances entre les natalités et les croissances de la population d'une part et l'intensité et la configuration des flux migratoires selon leur destination nationale (exode rural vers les villes) ou internationale, d'autre part. Néanmoins les interactions entre ces deux composantes de la transition ne sont pas théorisées par Zelinsky, seulement décrites en référence à la modernisation. Ce qui amène d'autres auteurs à approfondir la contribution des migrations au développement, notamment dans les pays du Sud (Haas, 2013 ; Skeldon, 2014). Des influences plus précises de la transition démographique sur les migrations africaines sont également étudiées (Nicolai, 1983 ; Salinari et De Santis, 2011)

L'influence de la transition migratoire sur la fécondité et le dividende se révèle singulièrement marquée dans les deux capitales sahéliennes examinées, pas seulement

¹¹ Dans un premier temps en Afrique, avec la baisse de la mortalité, les taux de dépendance ont augmenté (Vimard et Fassassi, 2011)

du fait de l'exode rural mais aussi des migrations internationales. Dans ce double exemple, la vraie valeur de cet impact est restituée par le décompte des mobilités temporaires (mais sans cesse renouvelées). Au cours du cycle de vie, leur intensité culmine à l'acquisition de l'autonomie, au moment de la sortie du logement des parents, de la recherche d'un emploi, de l'union et le début de la reproduction. C'est la période de la plus forte interaction entre les mobilités et le dividende, qui voit le changement des rapports de dépendance. Les deux phénomènes prennent une importance nouvelle durant la transition démographique par l'émergence numérique de jeunes adultes épargnés par les mortalités du début de la vie.

Durant cette période, l'exode rural s'intensifie suite au retard de la transition vitale dans l'économie rurale domestique. Les jeunes adultes plus nombreux se heurtent aux raretés foncières (les parents vivent plus longtemps) et la faible productivité de l'agriculture familiale. Sur le long terme, la migration opère donc un déplacement massif de ces jeunes adultes des zones rurales vers les villes ou l'étranger. Selon la comptabilité du dividende, leur départ pénalise l'économie domestique qui les a élevés, au bénéfice de la ville ou de l'étranger qui les reçoit. Or, la comparaison de Ouagadougou et de Niamey démontre le rôle de la configuration des mobilités, plus exactement la triangulation des flux migratoires entre les zones rurales, la capitale et l'étranger qui se répartissent cet apport. Dès lors, la qualification des migrants (la sélectivité de la mobilité), la place que la ville leur réserve (leur intégration) et leur sexe (si les femmes acquièrent l'autonomie par la migration) sont des paramètres à observer de la valorisation des opportunités démographiques.

Conjointement, la mobilité contribue à modifier la natalité par le déplacement de femmes en âge de procréer, par effet structurel donc, même si leur fécondité s'adapte au nouveau contexte, même si la contribution pécuniaire en retour des migrants peut changer les stratégies reproductives des familles d'origine (Fargues, 2011) (Muhidin et Ledent, 2005). Une jeune femme qui migre vers la capitale, par exemple, emmène potentiellement sa descendance future, qui va donc exercer une pression sur la croissance urbaine et la demande d'éducation. En termes de dividende démographique, la migration féminine a un effet multiplicateur sur son ampleur.

Comme le rappellent Friedlander et ses collègues, le rôle de la migration dans la transition de la fécondité est insuffisamment exploré (Friedlander, Okun, et Segal, 1999), sauf pour le passage à l'environnement urbain (Muhidin et Ledent, 2005), moins dans les sociétés de départ. La théorie de Davis des réponses multiples à la pression démographique apporte des arguments à l'hypothèse ici avancée qu'en milieu rural sahélien l'émigration des enfants survivants « en surnombre » à l'âge adulte évite ou dissuade d'envisager de maîtriser la fécondité (Davis, 1963). Du point de vue des parents, l'émigration (ou le placement des enfants) atténue l'incitation à la maîtrise de la fécondité suite à l'allongement de la vie des enfants. Conjointement, l'émigration des femmes soulage la pression du nombre dans les régions touchées par

le risque climatique, les famines. Au sein d'une cohorte, cet exode contribue à contenir le renouvellement des générations. Cet argument est proposé pour avancer une explication à la très haute fécondité rurale nigérienne, qui ne baisse pas ou peu, ainsi qu'à une fécondité dans la capitale de deux enfants plus élevée qu'à Ouagadougou, à niveau identique de scolarisation des femmes.

L'urbanisation

Au cours de la transition démographique, la population croissante se concentre dans les villes, tant par la migration que naturellement avec l'arrivée massive de jeunes femmes en âge de procréer. Ce mouvement est un résultat de la transition migratoire (Dyson, 2011 ; Sato et Yamamoto, 2005), mais aussi un accélérateur de la baisse de la fécondité et une consolidation des économies d'échelles associées au développement (Fargues, 1988 ; Tabutin, 2000). La « révolution urbaine » est donc bien une composante de la transition démographique, mais quelque peu oubliée dans les études sur le dividende, ce qui limite l'analyse de sa valorisation tant la ville est le lieu favorable aux deux contributions : augmentation du nombre relatif d'actifs et gains de leur productivité.

Dans le Sahel contemporain, les candidats plus nombreux à l'exode ont deux options : la ville ou l'étranger. Les deux destinations sont en concurrence pour répondre à des aspirations personnelles qui en même temps conditionnent la valorisation du dividende : trouver un travail, se marier, aller à l'école ou scolariser ses enfants, bénéficier d'une meilleure infrastructure sanitaire, choisir la taille de sa descendance pour les femmes qui le souhaitent. La ville offre un avantage comparatif aux familles pour qui l'installation à l'étranger serait difficile. Au vu des écarts de fécondité entre les campagnes et la capitale, soit trois enfants dans les deux pays, à large majorité rurale, il faut bien admettre qu'une large partie de la transition vitale et du dividende s'y réalise dans un processus d'adaptation plus que de diffusion/innovation (Friedlander, Okun, et Segal, 1999 ; Jedwab et al., 2014).

Le rapprochement des deux capitales voisines montre la divergence de leurs structures par âges, et donc de leurs opportunités démographiques. Ce constat devrait aider à prendre conscience de la nécessité d'inclure ces questions de population dans les politiques urbaines. A Ouagadougou par exemple, la politique de lotissement des parcelles favorise l'extension urbaine et le déplacement des jeunes couples, des nouveaux arrivés, vers les périphéries mal équipées des aménités qui augmenteraient la productivité du travail et la maîtrise de la reproduction. La faible attraction économique de Niamey sur les migrants pousse les jeunes adultes hors du pays, réduisant l'avantage national à attendre de leur activité.

La famille, acteur des transitions démographiques

L'institution familiale est modifiée en profondeur par pratiquement toutes les composantes de la transition démographique, qu'elle infléchit à son tour en tant qu'acteur. Un aspect de cette évolution est justement le changement des rapports de dépendance qui est rarement analysé du point de vue de ceux qui pourtant prennent les décisions de reproduction, d'investissement scolaire et qui organisent le travail du groupe domestique, gèrent son épargne (Morrisson, 2006). Une raison de cette lacune est peut-être que les variations les plus significatives de l'équilibre actifs/dépendants s'observent au cours du cycle familial. Une durée longue qu'il convient de saisir en observation longitudinale, ce à quoi s'appliquent les enquêtes utilisées. Le cycle familial est lui-même pris dans l'évolution historique des structures familiales supposées accompagner la modernité.

Car la théorie a un temps privilégié une vision évolutionniste de la modernisation de la famille africaine, prévoyant une convergence vers un « modèle occidental » de la famille biologique. Annoncer sa nucléarisation puisait ses arguments dans le continuum rural-urbain formé par les migrations, chemin vers la modernité (Tabutin et Bartiaux, 1986 ; Vimard, 1993). En Afrique sahélienne, cette prédiction a été infirmée par la « pluralité morphologique » des familles, dont la complexité a souvent été mise, justement, sur le compte de la migration (Locoh, 1991). De fait, privilégier la famille biologique a conduit à négliger la parenté sociale des enfants et leur circulation entre les ménages, pas exclusivement entre les branches rurales et urbaines d'une même parentèle. Un certain nombre d'enfants et de personnes âgées sont hébergés par l'unité nucléaire ; souvent dans le cadre de filières migratoires et des obligations plus larges de la parenté (Verdery, 2015).

Mais cela ne suffit pas car l'évolution de la famille résulte aussi de la convergence de toutes les composantes de la transition démographique. Sa vitalité en change la composition et la cohabitation de ses membres. Ses fonctions résidentielles expriment l'exode rural, tout comme elle contribue à l'organisation des mobilités qui changent son environnement. La gestion par le chef de famille de l'équilibre des actifs et inactifs peut l'inciter à s'appuyer sur la mobilité résidentielle : le confiage de ses propres enfants ou leur autonomisation précoce, l'accueil de nouveaux adultes, voire de jeunes hébergés. Il peut être amené à contrôler leur migration par le biais de l'accès à l'union ou à l'emploi. La polygamie et/ou l'union avec des femmes plus jeunes contribue à prolonger les capacités productives du groupe domestique en s'assurant leur travail. Dans cette « cellule de base de la société », l'économie des transferts entre les actifs et les dépendants s'inscrit dans la hiérarchie entre les générations, les sexes, les époux, les enfants biologiques ou hébergés. Sans rappeler que la maîtrise de la fécondité, la pratique de l'homogamie et la circulation actifs/dépendants sont des instruments de la reproduction sociale des « élites » urbaines qui ont accès à

l'éducation, la santé, le travail domestique, qui valorisent le dividende démographique.

L'économie de la dépendance vient à son tour compléter l'étude de la famille. La charge des enfants et des personnes âgées ne varie pas seulement avec la taille et la formation des logements, mais aussi selon le niveau de revenu, éventuellement la localisation dans l'espace urbain, le statut migratoire ou matrimonial du chef de famille, son sexe... (Delaunay et Boyer, 2016). Chaque famille est donc susceptible de connaître sa propre fenêtre d'opportunité, quand les charges réduites de la dépendance élargissent les possibilités d'épargne ou d'investissement scolaire. En fin de cycle domestique, les hébergés viennent éventuellement remplacer les enfants qui partent et s'autonomisent. Gérer cet équilibre est par exemple crucial pour les femmes âgées qui se retrouvent veuves et cheffes de famille. Avec l'allongement de la vie des parents, la polygamie et la différence d'âge entre les époux, des enfants sont pris en charge par des parents plus âgés, par une femme seule, un père inactif. D'autres aspects sont rarement évoqués, tel que l'impact de la transition démographique sur la taille des fratries et donc l'étendue des réseaux sociaux hérités, mobilisables en cas de migration (Delaunay et Boyer, 2017). Ces nombreuses modifications des équilibres démo-économiques ont probablement des conséquences sur la capacité des familles à investir dans le capital humain. De même qu'une possible discrimination, notamment scolaire est envisageable (et confirmée) à l'égard des enfants ainsi accueillis (Kobiané, 2009), le rang de l'enfant peut devenir décisif, de même que le sexe ou l'âge du chef de famille.

Éducation et développement

Les études empiriques concordent pour donner au capital humain la place prépondérante à l'interaction entre la transition démographique et le développement (Ahmad et Khan, 2018 ; Pissarides, 2000 ; Rosenzweig, 1988). La « révolution » éducative suit la réduction de la fécondité et de la taille des familles, dans un glissement allant du nombre d'enfants vers leur « qualité » en termes d'éducation (Becker, 2009). Cela s'observe aux échelles nationales et surtout du point de vue des familles et des enfants pour les ressources qu'elles leur consacrent à chaque étape de la transition (Lam et Marteleto, 2008).

L'élaboration d'une théorie unifiée de la croissance par Oded Galor place la demande d'éducation comme le principal facteur de la baisse de la fécondité et de la transition vers la croissance moderne (Galor, 2012) à partir de la stagnation malthusienne. Une autre étude comparative montre plus spécifiquement que le dividende démographique ne serait finalement qu'un dividende éducatif, résultat de l'amélioration de la productivité des actifs par l'augmentation du capital humain (Cuaresma, Lutz, et Sanderson, 2013). Dans ce modèle alternatif de la transition démographique, l'éducation devient le déclencheur conjoint de la baisse de la fécondité et des gains de

productivité, associant les deux composantes du dividende démographique. Dans ce cas, faire de l'éducation une condition de la valorisation du dividende ne respecterait pas le calendrier des causalités.

Même s'il est central, ce processus n'est pas indépendant des autres composantes de la transition démographique. La comparaison de la fécondité et de l'éducation des femmes dans les deux capitales révèle une anomalie dans la maîtrise de la fécondité, que l'on tentera d'expliquer par les spécificités des pratiques migratoires au Niger. D'autres mécanismes d'interférence sont concrètement constatés. La scolarité motive de jeunes migrants qui cherchent à bénéficier des infrastructures secondaires et surtout universitaires. Le retour de (nombreux) jeunes Burkinabé nés en Côte d'Ivoire a été en partie motivé par la possibilité d'une scolarité universitaire gratuite, qui leur était refusée à l'étranger. Ce qui a concouru à la valorisation du bonus migratoire et probablement à la baisse de la fécondité. A contrario, la discrimination scolaire à l'encontre des jeunes femmes migrantes à Ouagadougou ralentit le contrôle de leur fécondité. La contribution migratoire aux équilibres démo-économiques est un argument en faveur de la scolarisation des adultes.

La transition éducative change les rapports sociaux de domination qui comptent pour la baisse des naissances. Récente, elle favorise les nouvelles générations par rapport aux anciennes faiblement scolarisées ; une remise à plat des anciens rapports de domination, atténuant le statut de cadet social particulièrement dans les capitales et modifiant l'économie des obligations. La convergence scolaire entre les genres exprime l'émancipation des femmes, que la pratique migratoire différencie. Les jeunes filles d'origine rurale employées domestiques à Ouagadougou prennent en charge partie de l'élevage des enfants de l'élite urbaine, en soulageant les employeurs au prix de leur scolarité. Dans ce processus, la baisse de la fécondité associée à l'investissement scolaire devient un moyen de la reproduction sociale des classes moyennes, notamment des fonctionnaires (Lachaud, 2015). L'homogamie pratiquée sur ce critère des études par ces élites éduquées laisse envisager une telle stratégie qui associe contrôle des naissances et transmission du capital éducatif aux enfants. Ce levier est bien plus prégnant à Ouagadougou qu'à Niamey où priment les grands commerçants haoussas (Grégoire et Labazée, 1993).

Les inégalités de genre et entre les générations

La famille est aussi un des lieux où se forment, s'apprennent et se reproduisent les inégalités liées à l'âge, au sexe et au statut dans le groupe (Bidou et Droy, 2017), des rapports qui évoluent plus ou moins avec pratiquement toutes les composantes de la transition démographique, dont le dividende (Schultz, 2009). Les transferts entre les actifs et ceux qui en dépendent sont globalement des échanges intergénérationnels selon une économie réglementée par les statuts de l'âge et du genre, qui évoluent au cours du cycle de vie. Dans cette temporalité, un moment crucial est le passage à l'âge

adulte, quand s'acquiert ou se négocie l'accès au travail, au marché matrimonial, au logement... Dans le comparatif des deux capitales, le calendrier décalé de cette autonomisation révèle autant qu'il explique certaines inégalités du travail émancipateur mais aussi de l'économie du dividende et de la baisse de la fécondité.

Ce constat amène à dépasser le critère arbitraire de l'âge (15 ou 20 ans) pour définir la fin de la dépendance, car il ne tient pas compte de la capacité réelle des jeunes adultes à s'autonomiser. Le travail rémunéré, meilleur indicateur de leur propre prise en charge, est introduit pour définir un ratio de dépendance économique (au côté du ratio démographique), dont les différences entre les deux capitales expriment celles entre les générations et les genres.

L'âge à l'union, la mortalité des adultes ont une incidence sur le veuvage des femmes et donc leur dépendance, mais aussi leur activité, en partie contrainte, qui remonte après leur vie féconde. En début de cycle de vie, cette autonomisation par le travail peut être facilitée par la migration, comme pour les jeunes employées domestiques (à Ouagadougou), ou pas si les mobilités résidentielles sont essentiellement matrimoniales (Niamey).

Les échelles d'observation

Cette approche plus globale du dividende pose la question des échelles d'observation. L'urbanisation et la migration, par exemple contribuent à la différenciation territoriale des équilibres démo-économiques et donc du calendrier de la réalisation du dividende. En général, les composantes de la transition démographique se distinguent moins entre les pays d'un même continent qu'à l'échelle infranationale, ne serait-ce qu'entre les villes et les campagnes (Ongaro et Salvini, 2016). Or les mobilités spatiales visent aussi à surmonter les conséquences de ces inégalités régionales, notamment des rapports de dépendance, également sources de possibles difficultés pour les familles. Se pencher sur la géographie du dividende, du capital humain, des migrations et de la transition vitale est nécessaire à l'analyse du phénomène et la définition des politiques (Zhang, Loaiza, et Snow, 2016).

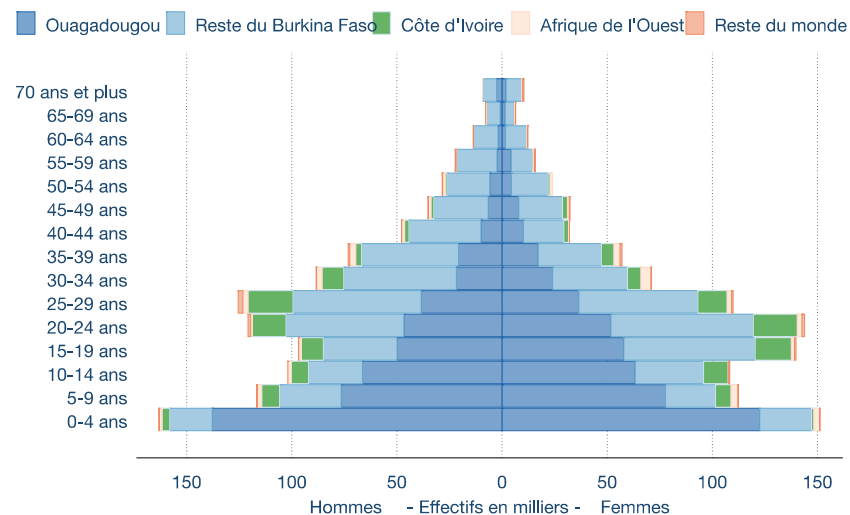
On peut supposer que ces transitions sont universelles et donc à terme acquises, l'incertitude porterait alors sur leur calendrier. Les dynamiques à l'œuvre sont d'autant plus difficiles à projeter qu'elles s'exercent à plusieurs niveaux d'observation et temporalités : l'individu selon ses trajectoires résidentielles, occupationnelles ou matrimoniales ; la famille qui construit son propre cycle domestique pour des fonctions qui ne sont pas seulement reproductives ; les temporalités historiques des régions, des villes et campagnes. La perspective est particulièrement ouverte dans un Sahel qui commence sa transition, à un rythme lent, dans un contexte de faible urbanisation et d'intense mobilité.

Urbanisation et inflexion migratoire

La pyramide des âges selon le sexe et le lieu de naissance mesure l'ampleur de la modification des rapports de dépendance par les migrations. À Ouagadougou, l'inflexion migratoire contribue à augmenter les adultes actifs, à Niamey le déficit masculin prévaut car la capitale est en concurrence avec l'étranger qui détourne une bonne partie de l'exode rural. L'altération de la structure par âge tient à la distribution de la mobilité résidentielle au cours du cycle de vie : elle est concentrée au début de la vie adulte, quand les dépendants quittent le foyer des parents, déménagent pour se marier et travailler. Le calendrier du recul de la mortalité infantile détermine l'importance relative des jeunes adultes plus mobiles, qui se présentent sur le marché du travail, forment des familles à la veille d'adapter leur fécondité. Une attention particulière à la migration féminine permet de déceler l'effet multiplicateur évoqué par le déplacement induit de leur descendance présente et à venir. Comme la migration est sélective, l'origine des flux importe, notamment la répartition nationale/internationale comme la comparaison des deux capitales va l'illustrer.

Dans les enquêtes présentées, l'influence des mobilités est mieux appréhendée que dans les recensements grâce à deux particularités du protocole. Tout d'abord, le sondage aréolaire retenu est construit sur la reconnaissance *in situ* de l'empreinte réelle de la ville, au-delà des limites administratives censitaires, réintégrant les périphéries de croissance rapide où s'installent plus facilement les migrants et les jeunes couples. L'autre choix est d'inclure la population urbaine *de facto*, réintégrant celle qui ne déclare pas la capitale comme résidence habituelle mais s'y trouve de fait pour une durée indéterminée. Cette inclusion se justifie car cette population « flottante » se renouvelle sans cesse, grosso modo à l'identique pour ce qui est de l'âge et du sexe. Elle compte par exemple un surcroît de jeunes filles de 15-19 ans qui pour une bonne part finissent par s'installer, venant abonder l'importante classe d'âge des 20-24 ans.

Ouagadougou : structure par âge, par sexe et lieu de naissance



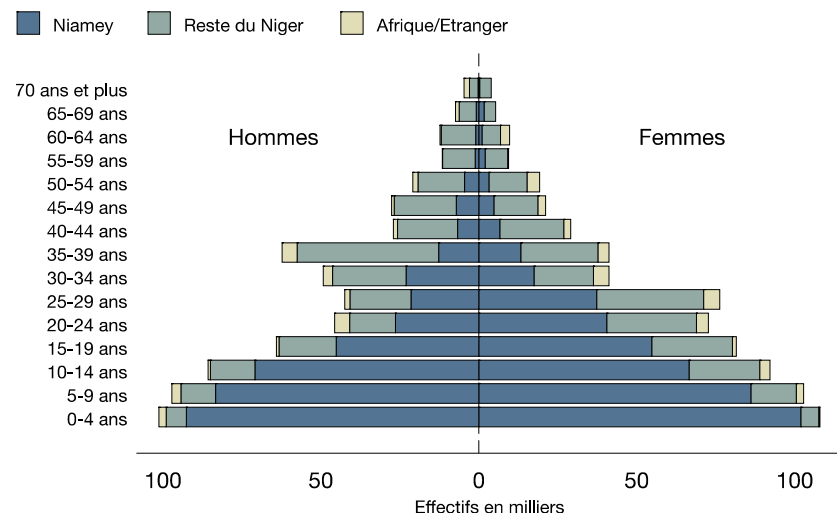
Certes la contribution migratoire est en général majoritaire à partir de 15 ans mais c'est surtout le surnombre de jeunes adultes de 15-29 ans qui rappelle qu'à ce stade de l'urbanisation, le dividende démographique n'y résulte pas tant de la transition vitale que de la transition migratoire. L'apport des Burkinabè nés en Côte d'Ivoire est également déterminant pour la recomposition urbaine, notamment chez les jeunes femmes et les hommes de 25-29 ans. Par ce reflux, Ouagadougou a récupéré une partie de la descendance de la population rurale qui avait été détournée vers la Côte d'Ivoire dans les années 1960 à 1980 et dont elle aurait dû bénéficier. Cet apport « international » n'est pas exactement identique à l'exode rural interne car pour une part ces rapatriés sont passés par les villes ivoiriennes et ont répondu à la possibilité de la scolarité gratuite qui leur était offerte. Un autre trait saillant et décisif est la montée en puissance de la migration féminine chez les jeunes générations, plutôt précoce (vers 15-19 ans), incitée en partie par le travail urbain ou le mariage. Les citadins favorisés qui recrutent de jeunes domestiques d'origine rurale contribuent aussi à la natalité ouagalaise.

Cette coupe transversale n'indique pas l'âge d'arrivée dans la ville, mais s'y remarque l'immigration d'enfants et d'adolescents originaires de province, aussi dans une moindre mesure de Côte d'Ivoire. Ils ont pu venir en famille ou être hébergés dans des

logements qui ne sont ceux de leurs parents, comme travailleurs ou enfants confiés. Ce flux récent atténue le bonus migratoire des adultes.

Finalement, à y regarder de plus près, la possibilité d'un bonus démographique de nature migratoire n'est pas acquise ni aujourd'hui ni dans le futur. Le rapport de dépendance en l'état de la structure par âge de la population présente est pratiquement égal à l'unité si l'on pose que l'activité économique court entre 20 et 64 ans. Il est de 0,63 dépendant pour un actif si l'on suppose active la population des 15-19 ans, un critère d'âge qui n'est pas réaliste dans une situation de scolarisation croissante et de travail précaire ou gratuit. D'abord, la part signalée des migrants de moins de quinze ans est loin d'être négligeable, soit près d'un quart des effectifs. Surtout, l'arrivée en nombre de jeunes femmes futures mères simule la natalité par le seul effet structurel, même si à terme elles maîtriseront mieux leur fécondité que dans leur région d'origine. Cela se traduit par un nombre exceptionnel d'enfants de moins de 5 ans, auquel a contribué le retour des jeunes femmes de Côte d'Ivoire. En déplaçant l'attention sur la pyramide des seuls citoyens natifs, émerge une croissance endogène plus dynamique que dans les régimes pré-transitoires. Au total, il en résulte une croissance urbaine d'environ 7% par alors que l'indice de fécondité urbaine est de trois enfants par femme à la date de l'enquête. Il est donc justifié d'évoquer d'un effet multiplicateur de la migration féminine qui s'est récemment développée (par le passé, la migration était à majorité masculine). Dans l'avenir, confortés par la baisse de la mortalité, ces sureffectifs migratoires vont contribuer au vieillissement de la population urbaine et augmenter d'autant la charge des personnes âgées. La capitale burkinabè est en quelque sorte sous perfusion migratoire pour conserver un ratio de dépendance supportable, loin d'être si favorable. Or la migration est réversible, comme le fut celle des rapatriés de Côte d'Ivoire.

Niamey : structure par âge, par sexe et lieu de naissance



La même pyramide des âges à Niamey montre combien la répartition des hommes et des femmes en âge d'activité est modifiée par le système migratoire nigérien. Tout d'abord la contribution des étrangers, surtout africains, est faible, contrairement à Ouagadougou qui a attiré une partie de la seconde génération des Burkinabè exilés en Côte d'Ivoire. L'exode rural vers la capitale est à son tour relativement contenu pour les classes d'âges de forte mobilité. Finalement, entre 20 et 30 ans, les hommes manquent faute d'immigration en provenance de province, mais aussi par émigration des natifs de la ville qui n'est pas perçue favorablement. Pourtant, elle attire les hommes un peu avant la quarantaine, essentiellement en provenance du reste du pays. Certes on remarque que ces hommes sont nés un peu avant la grande sécheresse de 73-74 mais cette saillie confirme aussi le retour des migrants après leur carrière internationale qui dépasse rarement cet âge. Ceux qui reviennent de l'étranger ne retournent pas vers les campagnes d'où ils sont partis mais s'installent dans la capitale, dotés des qualifications et des ressources acquises.

Une autre particularité migratoire est un net surnombre des femmes de 15 à 35 ans, pour lesquelles la composante provinciale est très majoritaire et celle de l'étranger notable à partir de 25 ans (les migrants mariés à des femmes du pays d'accueil). Leur motivation est matrimoniale et correspond au retour des migrants plus âgés, qui s'unissent à des femmes de la province d'origine.

Ce contraste avec Ouagadougou réside dans les deux systèmes migratoires dont on perçoit mieux la différence si l'on replace les capitaux dans le triangle des mobilités, entre la zone rurale et l'étranger (Cf. infra). Le déficit de jeunes actifs masculins est le plus marquant pour le dividende. En concurrence avec l'étranger, Niamey ne bénéficie pas du bonus migratoire observé à Ouagadougou, bien au contraire.

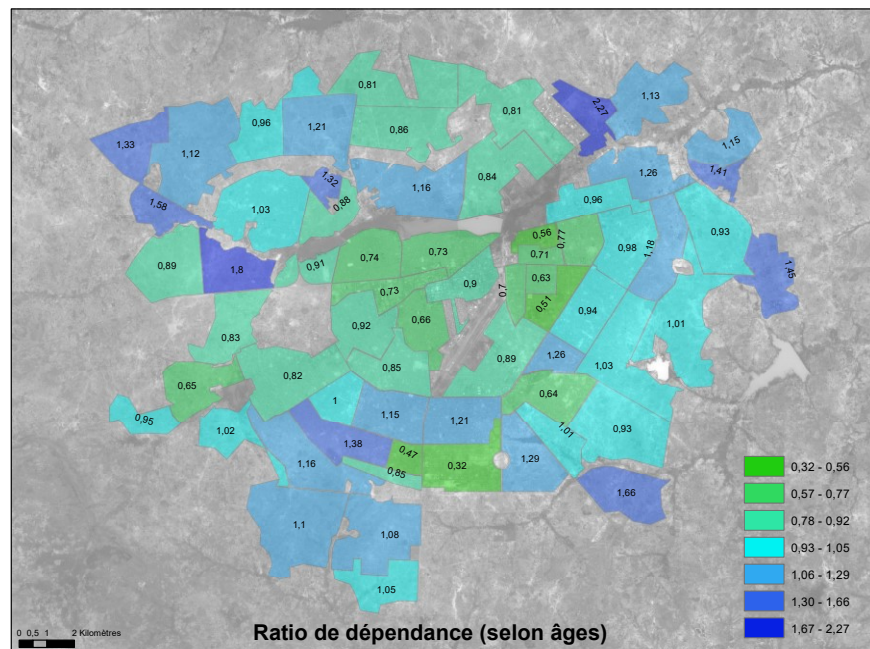
Conjointement, les effectifs élevés de jeunes femmes issues de la province renforcent structurellement la natalité, d'autant que la fécondité du pays et de la ville reste une des plus hautes du continent (et du monde). La dynamique endogène est visible dans la structure par âge des natifs, augmentant considérablement le poids de la dépendance. Le dividende économique n'est pas valorisé par ces femmes, certes en surnombre, mais accaparées par les tâches domestiques non rémunérées et faiblement insérées sur le marché du travail.

Accessoirement, on note que cette structure révèle un avantage des aînés tant sur le marché du travail (ils reviennent ou restent à Niamey) que sur le marché matrimonial considérant l'écart d'âge des époux à l'union. Ils sont à l'origine de la forte présence féminine migrante. Le corollaire, qui est mis en évidence par les statistiques du travail, est une difficile acquisition de l'autonomie pour les jeunes hommes (dès lors incités à partir), laquelle est déterminante pour la valorisation du dividende.



La structure par âge varie dans l'espace intra-urbain selon une dynamique qui tient également aux mobilités résidentielles plus intenses des jeunes adultes. Dès lors les personnes plus âgées mais arrivées jeunes se sédentarisent et la reproduction des familles est redistribuée avec la mobilité résidentielle des femmes en âge de procréer. Les migrants originaires de zone rurale s'installent plus facilement aux marges de la ville dans un contexte de pénurie de logements.

N'est ici présentée que la situation ouagalaise, exacerbée par les politiques de lotissement dans un contexte de croissance et d'étalement rapide. La carte suivante donne la mesure et l'ampleur de ces variations intra-urbaines des rapports de dépendance. L'indice représenté est une moyenne par quartier des ratios calculés par logement. La carte met en évidence une configuration concentrique où le désavantage augmente en s'éloignant du centre, avec cependant quelques nuances socio-économiques qui émergent dans l'espace périphérique.



Les faibles ratios se concentrent dans les quartiers résidentiels centraux, ainsi que dans les lotissements de meilleur standing. Les logements unipersonnels situés aux alentours de l'université pèsent dans cette configuration. Les quartiers qui bénéficient d'une moindre charge sont ceux de la population plus urbaine, éduquée et aisée qui maîtrise mieux sa descendance. La charge relative des dépendants s'alourdit dans les quartiers périphériques, non lotis pour l'essentiel. La fécondité a toutes les raisons d'être plus élevée parmi ces populations moins éduquées, plus modestes, moins citadines du fait d'une immigration récente. La pénurie de logements, notamment en location, ou la valorisation foncière pousse les jeunes couples vers la périphérie ; tout comme les migrants récents qui y trouvent plus aisément à s'installer dans les quartiers d'habitat spontané. Faute de mobilité résidentielle, les premiers arrivants prennent de l'âge là où ils sont arrivés, le centre résidentiel tend à vieillir.

Ce qu'il convient de retenir pour la valorisation du dividende démographique, du point de vue des familles, est que les charges de la dépendance tendent à s'élever, jusqu'à être particulièrement lourdes, dans les quartiers les plus mal dotés en infrastructure scolaire et de santé. L'emploi y est plus incertain, informel, mal ou faiblement rémunéré, la fécondité plus élevée. La politique de lotissement, qui a conduit à des occupations spontanées sans aménagement, crée les plus mauvaises conditions possibles de la valorisation des opportunités démographiques. Les jeunes

migrants sont particulièrement touchés, mais pas seulement, ce qui vient contrecarrer le bénéfice migratoire.

Le phénomène de « dégageant » des jeunes adultes en périphérie ne s'observe pas à Niamey. Les rapports de dépendance les plus élevés se retrouvent dans les quartiers anciens du centre-ville et de la première couronne périphérique du Nord et de l'Est, de même que dans les villages rattachés à la capitale au fil de son expansion. La consolidation démographique se fait sur place, ou plus exactement là où se trouvent les générations des hommes actifs mûrs (disons 35-59 ans) qui se marient aux jeunes femmes, notamment par la pratique de la polygamie ; l'absence des jeunes hommes migrants leur laisse cette opportunité matrimoniale. D'autres facteurs modèrent les forces centrifuges : le mode d'accès au foncier urbain ainsi que la quasi impossibilité de s'installer de façon illégale à Niamey dans une couronne périphérique. Y contribuent également les difficultés de décohabitation et d'acquisition de l'autonomie pour les jeunes couples.

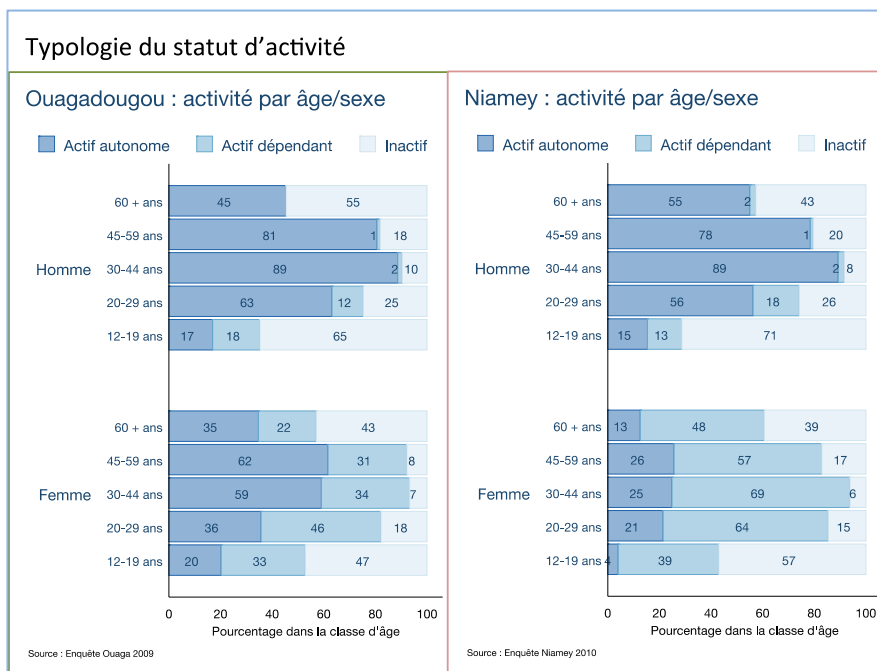
L'activité rémunérée et l'acquisition de l'indépendance

Les rapports démographiques de dépendance ici analysés souscrivent aux recommandations de l'OCDE (OCDE, 2007), à savoir une période d'activité supposée entre 20 et 64 ans. Si une norme est utile aux comparaisons internationales, elle élude la question de l'âge d'acquisition de la véritable autonomie économique et de sa définition, surtout en Afrique. En effet, certains statuts d'activité n'assurent pas l'indépendance de qui la pratique et dès lors changent l'évaluation et la réalité des opportunités économiques dues à la structure par âges. Distinguer l'activité dépendante et non rémunératrice est analytiquement intéressant pour deux raisons. Elle est particulièrement importante et variable aux moments-clés du cycle de vie, ceux qui font la différence pour le dividende. La fin de la scolarité (la composante durable du dividende) conditionne l'activité, la formation de la famille et de la reproduction. La prise en compte de l'activité effective importe aussi en fin de vie dans une économie informelle, quand le système de retraite par répartition ne bénéficie qu'à une minorité. Or ces périodes-clés sont particulièrement sensibles aux relations sociales inégales qui se nouent dans la famille. Dans les sociétés patriarcales, l'accès au travail et le mariage sont en partie contrôlés par les aînés, de même que l'économie des échanges intergénérationnels ou le statut des femmes, selon qu'elles travaillent ou étudient, s'unissent et décident de leur descendance. En cela, la comparaison entre les deux capitales voisines est particulièrement instructive.

Les statistiques de la dépendance qui suivent réintroduisent la catégorie intermédiaire d'activité qui n'assure pas l'autonomie de qui la pratique. Les actifs non rémunérés doivent être considérés à la charge pécuniaire des travailleurs qui le sont. Ce sont les

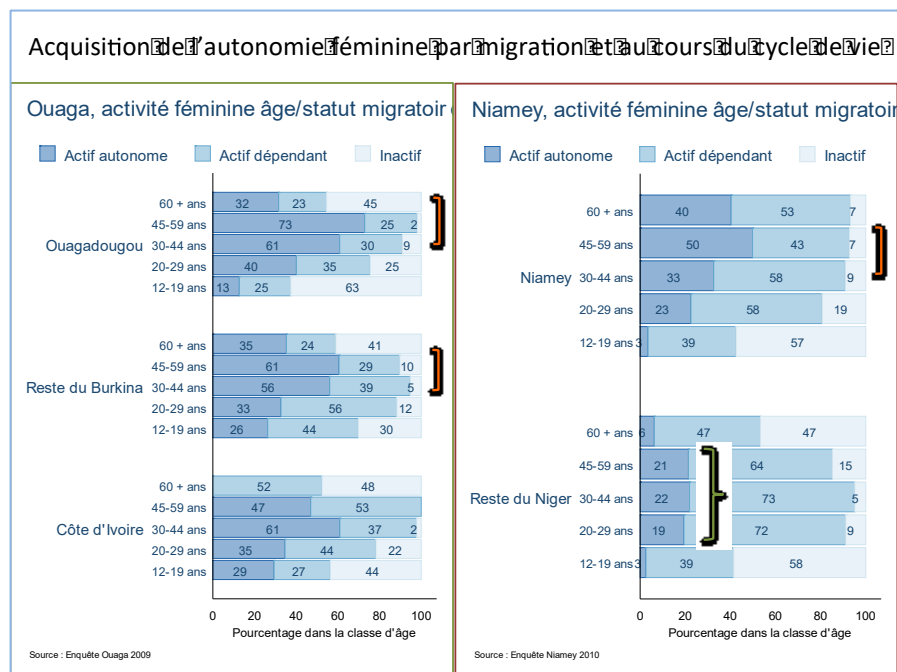
apprentis, les aides familiaux, ce sont des femmes qui se consacrent exclusivement aux tâches domestiques, sans activité d'appoint. Trois groupes sont donc retenus : 1) les inactifs (-12 ans, étudiants, chômeurs et incapacités), 2) les actifs dépendants sans rémunération (apprentis, aides familiaux, tâches domestiques exclusives), 3) les actifs autonomes (salariés, travailleurs indépendants, journaliers...) qui déclarent en retirer un revenu, même minime. Le ratio *économique* de dépendance est défini par le rapport des effectifs des deux premiers groupes au troisième $(1+2)/3$. Cette catégorisation est reconstruite à partir de cinq critères décrivant l'activité. Un autre fait statistique révélateur est apparu à l'analyse préparatoire des statuts occupationnels : nombre d'individus ne déclarent pas d'occupation ni le fait d'être inoccupés. L'analyse démographique de ces valeurs manquantes montre qu'elles ne sont pas déclarées au hasard, mais essentiellement au moment du passage à l'âge adulte et en fin de vie ; ils sont classés par défaut comme dépendants.

Comparons les rapports démographiques (selon l'âge, 20-64 ans) et économiques (activité rémunérée) de dépendance dans les deux villes, pour l'ensemble de la population. Pour le premier ratio, le désavantage de Niamey par rapport à Ouagadougou est de 25%, soit de 125/100 alors qu'il est presque à l'équilibre dans la capitale burkinabè (97 dépendants pour 100 habitants en âge de travailler). En ne s'appuyant que sur les actifs rémunérés l'écart s'élargit à 70% : à Niamey se comptent 311 dépendants économiques pour 100 actifs, un travailleur avec revenu supporte donc quatre personnes, incluant lui-même. Le même rapport économique de dépendance est de 180 à Ouagadougou. Ces chiffres donnent la mesure du déficit d'activité à Niamey et relativise l'émergence du dividende à Ouagadougou en dépit de l'apport migratoire. À l'évidence, la seule structure par âge ne suffit pas à évaluer le dividende et surtout les inégalités de génération et de genre qui creusent l'écart entre les deux villes voisines, ce que montre les graphiques suivants.



Dans ce détail, l'imprécision du critère de l'âge se révèle : seulement 38% des Ouagalais de 20-24 ans des deux sexes déclarent travailler contre rémunération, 24% des Niaméyens du même âge ; respectivement 25% et 15% chez les 15-19 ans. Presque la moitié des seniors de 65-69 ans se déclarent actifs et en retirent un revenu. Se confirme également la difficulté des jeunes adultes à s'autonomiser, plus particulièrement à Niamey.

C'est surtout la dépendance économique des femmes qui distingue radicalement les deux capitales. L'activité rémunérée à 15-19 ans est meilleure chez les jeunes Ouagalaises, même comparée à celle des hommes, en partie parce qu'elles trouvent à s'employer comme domestiques. Ensuite, le travail autonome prévaut, dès la trentaine avec une augmentation durant la période de la reproduction. Et même à l'âge des maternités, entre 15 et 49 ans, 42% exercent une activité rétribuée. Le contraste est fort avec les Niaméyennes qui sont majoritairement occupées au foyer, en situation de dépendance économique. Aux âges de la procréation toujours, moins de 20% exercent une activité assurant une relative autonomie. Soit deux fois moins qu'à Ouagadougou.



Au regard de la part majoritaire des femmes migrantes, leur contribution économique à l'économie urbaine fait-elle la différence ? Née à Ouagadougou, une femme s'intègre un peu mieux sur le marché du travail que celle originaire du reste du pays ou de l'étranger, mais l'écart est minime et modulé avec l'âge. Les jeunes migrantes (12-19 ans) travaillent deux fois plus, au prix d'un manque scolaire. Plus tard, le déficit occupationnel est sensible mais modéré : à 30-44 ans par exemple 56% des provinciales tirent un revenu de leur travail, 61% de celles qui sont nées dans la capitale. Après 60 ans, elles seraient même plus impliquées. A Niamey, les citadines d'origine connaissent une nette augmentation de l'activité rémunérée avec l'âge, mais pas celles qui sont originaires du reste du pays. Surtout l'écart va globalement du simple au double, pratiquement jamais plus d'une migrante sur cinq en âge de travailler ne gagne sa vie. Pour les femmes natives de 20-29 ans, le taux de l'activité sans revenu est de 58%, de 72% chez les migrantes, confirmant la vocation matrimoniale de leur venue.



La transition migratoire interroge donc le statut socioprofessionnel que chaque capitale réserve à ceux qu'elle accueille, selon l'âge et le sexe, statut dont dépend leur

contribution à ce bonus migratoire. Une analyse factorielle (non reproduite) schématise les associations entre le statut détaillé et les caractéristiques que l'on teste.

A Niamey, pour tous les âges confondus, la division sexuelle du travail définit le premier axe factoriel qui explique 73% de l'inertie totale. Les femmes se définissent essentiellement par leurs activités domestiques exclusives, les hommes pour toutes les autres catégories, sauf celle d'étudiant qui est sexuellement indifférenciée. Le second (13%) distingue le lieu de naissance, principalement entre les natifs de la capitale et ceux qui sont nés à l'étranger. Ce sont surtout les hommes étrangers qui se démarquent par l'entrepreneuriat. Les natifs masculins sont plus touchés par le chômage et le travail précaire peu ou pas rémunéré. Le travail informel est la norme. La même analyse avec l'âge rappelle le net avantage des générations masculines nées sitôt après l'Indépendance qui ont été recrutées par le secteur public ; les entrepreneurs plus jeunes prenant la relève. L'analyse confirme la grande précarité des plus jeunes (les étudiants à part) sans différenciation des origines.

A Ouagadougou, le partage des statuts entre les sexes prévaut également mais avec une meilleure « normalisation » des citadines de naissance (et quelques étrangères) au sens où leur spécialisation domestique est moins marquée. Elles sont plus engagées dans le travail informel rémunéré, bien souvent le petit commerce de détail, mais sans local dédié qui en est la forme la plus modeste. En revanche, les hommes se différencient peu par leur lieu de naissance. Si ce ne sont les natifs de la Côte d'Ivoire qui rejoignent plus nettement le statut d'étudiant, résultat de leur âge et de l'opportunité d'études universitaires offertes au pays d'origine de leurs parents.

Le dividende migratoire est donc atténué par le flux féminin d'origine rurale qui associe activité domestique dépendante et l'apport démographique à terme de leur progéniture. La haute fécondité des Niaméyennes suggère que sa réduction pourrait avoir un impact économique immédiat en libérant leur travail. L'exemple de Ouagadougou montre que le recrutement de jeunes employées domestiques doit également y contribuer par un début d'autonomie avant le mariage. Cependant, l'allègement des charges domestiques avec le recul de la fécondité n'est pas la seule explication ni celle peut-être qui prévaut. Un travail féminin croissant avec l'âge est aussi une réponse à l'augmentation de la charge des dépendants au cours du cycle familial (Cf. infra). A cela s'ajoute une modification du statut matrimonial : après 50 ans, plus de la moitié des femmes sont veuves (8 sur dix cheffes de famille), ce qui les contraint à rechercher des rémunérations et se faire aider par d'autres personnes. L'observation des modèles migratoires suggère aussi que les Niaméyennes originaires des zones rurales sont plus concernées par l'émigration masculine à l'étranger ; elles doivent pallier cette absence à la maison, et en contrepartie les envois d'argent des expatriés allègent l'obligation d'un emploi. Du côté des influences positives de l'immigration, notons l'entrepreneuriat des étrangers, même s'ils sont peu nombreux. Surtout, l'attraction qu'a exercé l'offre éducative ouagalaise pour les Burkinabè de

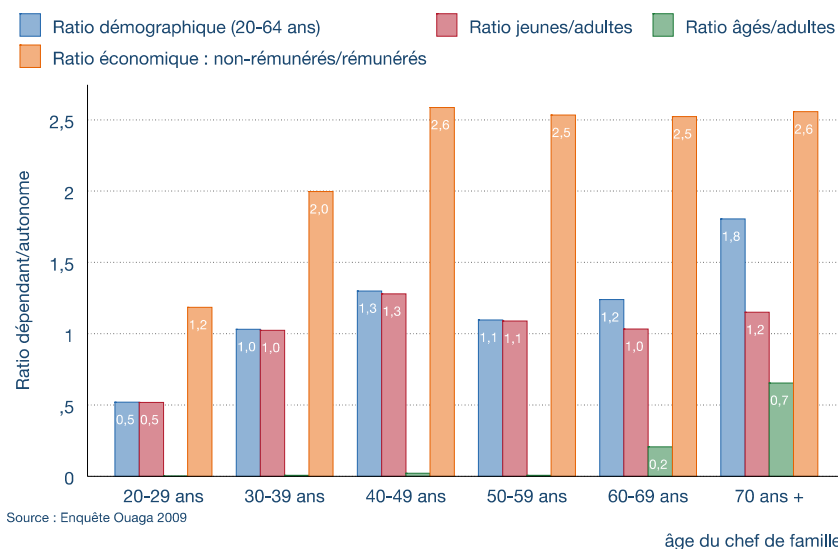
Côte d'Ivoire ; elle a joué le rôle de valorisation du capital humain de cette opportunité démographique loin d'être marginale.

Compositions familiales et charges changeantes de la dépendance

Comme rappelé en introduction, avec l'allongement de la vie et la chute de la fécondité, la composition de la famille évolue au cours et au-delà du calendrier historique de la transition démographique. Cependant, le temps du changement perçu par les individus est d'abord celui du cycle familial, c'est la temporalité qui prévaut pour gérer les équilibres démo-économiques changeants. A cette échelle domestique, l'économie du dividende se situe à la convergence des autres composantes de la transition en combinant les fonctions reproductives/éducatives, productives, résidentielles. Dans la présente enquête, cet assemblage est saisi à partir du logement, unité statistique de référence en comparaison transversale¹². Mettre l'accent sur l'autonomie économique que procure une rémunération du travail se justifie dans une économie en majorité informelle, fondée sur une organisation familiale du travail, incluant le travail gratuit, notamment des femmes qui assurent une bonne part des fonctions reproductives. Au cours du cycle familial, de nouveaux producteurs sont susceptibles d'être accueillis dans le logement comme travailleurs, aides ou apprentis. Tous ne sont pas rétribués, beaucoup s'en faut, et donc pas en mesure de contribuer directement à la valorisation d'une éventuelle fenêtre démographique à un moment du cycle familial.

¹² Pour la perspective longitudinale, ici peu abordée, c'est la cohabitation effective des parents et enfants qui est retenue, la famille nucléaire donc.

Ouagadougou : ratios démo-économiques de dépendance au cours du cycle familial



Ce graphique restitue l'évolution des rapports de dépendance au cours du cycle domestique, mais dans une perspective transversale. Cette temporalité est exprimée par l'âge du référent au moment de l'enquête, dès lors sans pouvoir distinguer les changements historiques d'une génération à l'autre. Quatre ratios sont calculés, les trois premiers selon les âges supposés de l'activité ou de la jeunesse/vieillesse avec les limites de 20 et 65 ans. Le quatrième est le ratio économique défini par la rémunération concrète¹³.

Se dégage un calendrier en trois phases. La première, qui correspond à la formation de la descendance, voit le nombre d'enfants augmenter pour un nombre relativement stable d'adultes ou d'actifs, les parents pour l'essentiel. Une fenêtre démographique se présente pour les familles jeunes (disons avant 35 ans pour donner un ordre de grandeur) qui auraient théoriquement plus de ressources par enfant. Puis à partir de 45 ans, après un maximum de 1,35 du ratio de dépendance démographique, le référent voit ses enfants atteindre l'âge de se prendre en charge ou de quitter le logement. Durant sa cinquantaine, les opportunités s'améliorent mais de peu. Après 65 ans, tous

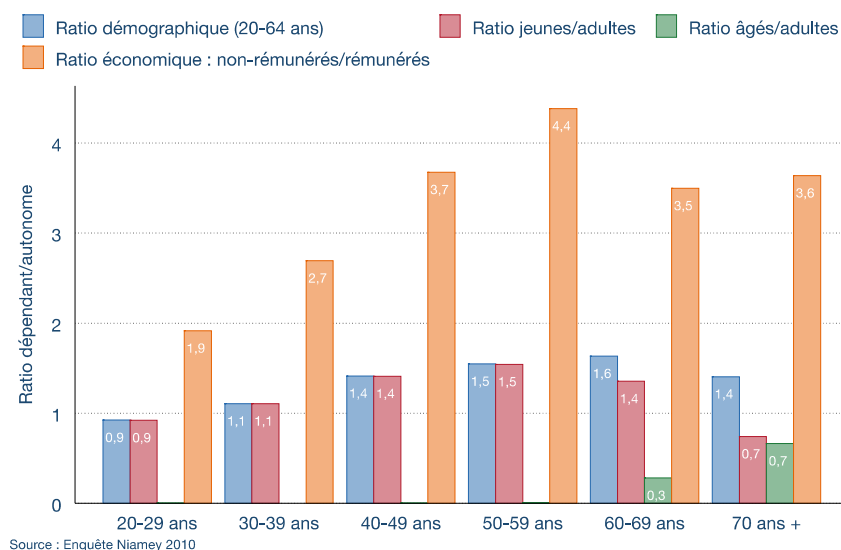
¹³ Pour les logements unipersonnels, ne pouvant calculer ces ratios, c'est le statut occupationnel du seul occupant qui est retenu. S'il n'est pas actif ou rémunéré, la valeur du ratio est égale à l'unité ; s'il est indépendant, le ratio est nul. Ne compter que les autres logements (de plus d'une personne) donne des valeurs un peu plus élevées, mais ne change pas radicalement l'interprétation.

les indicateurs remontent¹⁴. Le ratio général dépasse largement le maximum de la période reproductive. La soudaineté de la hausse est bien sûr un artefact statistique des rapports calculés en fonction de l'âge puisque les plus de 65 ans basculent d'un coup dans la catégorie des personnes à charge. Il semblerait, mais la confirmation statistique est faible, que le poids des jeunes remonte dans les familles en fin de cycle, du fait apparemment de l'arrivée des petits-enfants du référent. Le graphique suivant montrera la contribution croissante de l'hébergement à ce phénomène. Dans l'avenir, avec le rallongement de la vie, notamment après 60-65 ans, ces cas risquent de devenir plus nombreux si les jeunes couples ne trouvent pas le moyen de s'émanciper économiquement ou accéder à de nouveaux logements.

Le ratio construit sur le critère d'un revenu du travail est nettement plus défavorable, atteignant un plafond de 2,6 dépendants par contributeur à partir de 40 ans. Il se pourrait que cette charge marque une limite à ce que le groupe domestique ouagalais puisse supporter, l'incitant alors à développer des stratégies d'accueil de personnes productives (domestiques, aides, adultes) pour assurer cet équilibre. En tout cas, se confirme en l'amplifiant l'avantage économique de la première moitié du cycle domestique. Entre le jeune référent de 20 ans et le chef de famille de 40 ans, le ratio est multiplié par deux fois et demie et les capacités éducatives théoriques diminuées d'autant.

Il existe donc une fenêtre démographique avantageuse pour les jeunes familles et pour les premiers enfants. Mais cette opportunité est courte et se présente avant le milieu de la vie active pour son responsable. Or ce moment du cycle de vie n'est pas le plus propice (Cf. supra) à l'insertion sur le marché du travail. Quand arrive le moment de la scolarisation de la plupart des enfants, les ratios sont élevés, à contretemps pourrait-on dire. On remarque aussi que tous les ratios se maintiennent à un niveau élevé jusqu'à la fin du cycle, en dépit d'une fécondité ouagalaise réduite, alors que l'on pourrait s'attendre à ce que le départ des enfants allège la charge.

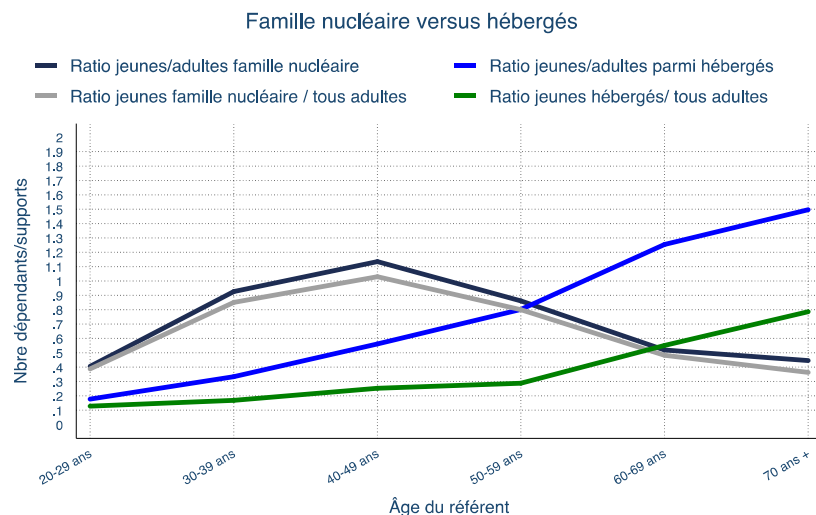
Niamey : ratios démo-économiques de dépendance au cours du cycle familial



A Niamey, où la fécondité est plus élevée (5 enfants par femme), les rapports démographiques de dépendance pour les jeunes sont d'emblée assez hauts et le restent plus longtemps. Néanmoins, comparés à Ouagadougou, la différence est contenue (0,4 dépendant de plus à 50-59 ans), elle n'est en tout cas pas proportionnelle à la différence de fécondité. Quant au ratio économique, il est très désavantageux, avec un maximum moyen de 4,4 dépendants en fin de cycle d'activité du chef de famille (2,5 à Ouagadougou). Ce résultat est l'aboutissement des observations précédentes sur l'absence des jeunes hommes, le faible emploi des femmes, une fécondité à Niamey de 2 enfants plus élevés, les revenus de la migration... Cette charge reste lourde quand le chef de famille n'est plus censé travailler, ce qui se traduit par l'activité de plus de la moitié des hommes après 60 ans. On peut voir aussi dans ces ratios des raisons pour les aînés d'organiser l'émigration des jeunes hommes, voire leur activité. Cette convergence de causes amène à se demander si la mise à disposition de moyens contraceptifs pour contrôler la fécondité suffirait à soulager la dépendance. La question est abordée dans la section suivante en comparant les niveaux éducatifs des femmes et des enfants dans les deux capitales.

¹⁴ Avec des irrégularités dues aux faibles effectifs et les compositions atypiques des logements.

Ouaga : rapports démographiques de dépendance au cours du cycle familial



Source : Enquête Ouaga 2009

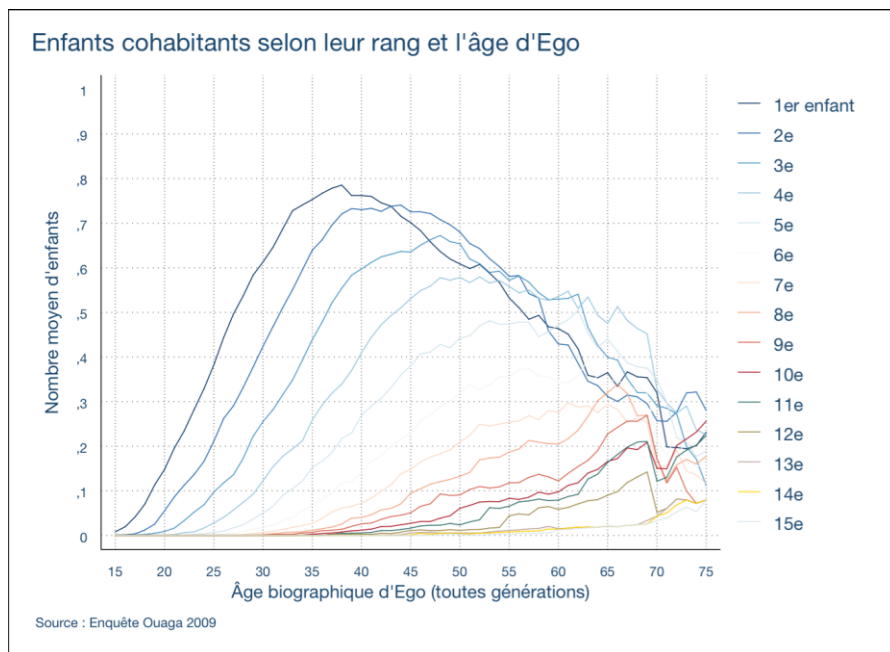
Pour mieux comprendre la constance du rapport de dépendance à partir du milieu du cycle familial, distinguons la famille nucléaire stricte dédiée à la fonction reproductive et les personnes qu'elle accueille dans le cadre des fonctions productives ou résidentielles. La première colonne de ratios désigne la famille nucléaire. Introduire les autres adultes du logement change peu la donne (de 0,1 personne au maximum). Cela signifie que les parents sont presque seuls à élever leur progéniture, sans contribution notable d'autres actifs. L'amplitude de la variation en forme de cloche est de l'ordre du simple au double, du moins si l'on commence la comparaison au vrai début de la reproduction, disons à partir de 25 ans. Le rapport de dépendance au sein de la seule famille nucléaire connaît un maximum en milieu de cycle. Il décroît ensuite très nettement, mais reste à un niveau non négligeable en fin de cycle à cause de nouveaux enfants (polygamie) et de la décohabitation tardive de certains. La composante qui augmente est attribuable à l'hébergement de jeunes qui viennent en quelque sorte remplacer les fils et filles qui partent. Cet échange se fait sans apport compensatoire suffisant d'adultes. Ce sont des apprentis, des aides familiaux, des neveux confiés ou scolarisés, les petits enfants du référent. Or ces enfants hébergés ne bénéficient pas du même traitement pour la scolarité, le préjudice est d'autant plus grand s'ils sont migrants et de sexe féminin. Cela nuit à la réalisation économique du dividende démographique. La tendance se confirme, avec un moindre dénivelé, quand on rapporte les enfants hébergés à tous les adultes du logement.

A Niamey, les ratios démographiques au sein de la famille nucléaire sont plus élevés, très nettement aux jeunes âges et en fin de vie active. La remontée des ratios de la jeune dépendance parmi les hébergés croissent en cours de cycle, mais avec un plus faible impact sur l'ensemble des occupants du fait d'une moindre importance de cette fonction résidentielle, du fait notamment d'une immigration d'origine rurale plus contenue.



Le volet biographique des enquêtes reconstitue la cohabitation des parents et de leurs enfants, du point de vue d'Ego, soit l'adulte de plus de 18 ans dont les histoires matrimoniales, professionnelles et résidentielles sont confrontées. Plutôt que de s'intéresser à l'union, qui n'implique pas toujours que les époux vivent ensemble, c'est le calendrier la cohabitation effective du père et de la mère et des enfants qui est retracé. Le point de vue de l'âge biographique renseigne le poids des charges parentales en fonction du cycle individuel cette fois-ci, incluant des époques pré-transitoires à haute fécondité. Elle montre aussi que l'acquisition de l'autonomie peut être tardive et que, les écarts d'âges entre les parents y contribuant, une bonne proportion de la dépendance est à la charge d'hommes âgés.

La régularité de la distribution des enfants selon le rang est éloquent de la charge éducative des familles dans une période de transition démographique, avant la réduction radicale de la fécondité, alors que la baisse de la mortalité des jeunes enfants allonge leur probabilité de cohabitation. L'observation rétrospective rappelle le malus démographique dû dans un premier temps à la meilleure survie des enfants et les difficultés de l'autonomisation. Le sommet des courbes diminue à chaque rang et du fait du recul de la fécondité. Mais à l'âge de la toute fin d'activité d'Ego (disons vers 70 ans) toutes les courbes se rejoignent pour une intensité qui n'est pas négligeable, autour de 0,2 ou 0,3 enfants de tous les rangs, quand les premiers enfants ne sont pas tous autonomisés et les derniers sont encore à charge.



La polygamie et l'écart d'âge entre les époux participent à la différenciation du poids de l'éducation selon le sexe. Le calendrier féminin des charges maternelles a culminé à 45 ans environ, soit à la fin de la période reproductive, pour diminuer nettement ensuite. En comparaison, les hommes ont eu à élever plus de 4 enfants présents à partir de la cinquantaine, sans diminution notable par la suite (près de 5 enfants à plus de 70 ans). Très probablement, ces hommes âgés subissent une réduction de leurs capacités économiques et doivent plus que jamais s'appuyer sur leurs dépendants et leurs épouses ; ce qui apporte finalement une justification économique au patriarcat. Pour les enfants de père âgé, le risque serait d'être défavorisés (pour l'éducation par exemple) ou amenés à contribuer à l'entretien du logement par leur travail.



Observer comment varient les opportunités démo-économiques des familles en fonction de son chef constitue une manière de cerner les modalités de la valorisation du dividende. Une approche complémentaire est de se placer du point de vue des occupants du logement pour savoir si un ratio de dépendance élevé leur est préjudiciable, par exemple pour la fréquentation scolaire ou le travail et la substitution de l'un à l'autre.

De l'analyse statistique des caractéristiques du référent-logement, il ressort que les rapports démographiques de dépendance varient moins significativement que les rapports économiques. Les femmes cheffes de logement, par exemple, prennent en charge un nombre plus élevé de dépendants. Mais le fait qu'elles le deviennent en fin de vie et dans des conditions de veuvage explique cette différence ; dans ce cas l'importance des activités domestiques exclusives grève plus sévèrement les ratios économiques. Conformément à l'incidence de l'âge du référent-logement, la polygamie et le veuvage entraînent des charges plus lourdes sur les adultes actifs. Néanmoins, l'écart est modéré pour le ratio démographique, bien plus élevé si l'on tient compte des revenus du travail. Ceux-ci manquent dans les familles polygames, à cause de l'importance des travaux domestiques nécessaires et de l'âge plus élevé des hommes polyandres. Le divorce ou la séparation du chef de famille n'handicaperait pas les enfants à charge, ce serait même le statut le plus avantageux, peut-être parce qu'il suppose l'autonomie économique des deux parents dès lors éloignés. Le concubinage, situé en situation intermédiaire, est pratiqué par les plus jeunes couples.

Les chefs de famille avec le baccalauréat ou un diplôme du supérieur (et un niveau de vie plus élevé) bénéficient d'opportunités économiques relativement meilleures que ne le laisse supposer la composition démographique de leur logement, déjà favorable. A Ouagadougou par exemple, le meilleur emploi de leurs épouses (par homogamie) et le recrutement d'employées domestiques donnent de meilleures chances aux enfants ; le dividende contribue à la reproduction sociale des élites (Lachaud, 2015). À Niamey, la graduation descendante des ratios est encore plus régulière et marquée quand augmente le capital éducatif du chef de famille.

Le poids relatif des inactifs dans le logement freine-t-il l'effort de scolarisation ? La réponse statistique est moins simple que cette question, qui est au cœur du débat sur le dividende. Les conclusions changent d'un cycle scolaire à l'autre, les âges de référence retenus pour la fréquentation, le poids des autres facteurs et les réelles discriminations à l'assiduité scolaire, mais aussi la complexité de la modélisation multiniveau¹⁵ requise. Mais aussi, la comparaison transversale (en 2009) des logements ne restitue qu'imparfaitement des choix éducatifs pris dans la durée du cycle familial, notamment pour des familles qui se sont formées au début de la baisse de la fécondité. Les résultats ne peuvent pas être ici restitués dans le détail de cette complexité, pour les différentes formulations de modèles logistiques multiniveaux

¹⁵ La difficulté tient d'abord au petit nombre de membres dans le groupe domestique (et la proportion de logements unipersonnels) qui ne permet pas d'établir avec précision la variation intra-domestique, ainsi que la grande hétérogénéité des membres pour de nombreuses caractéristiques. Évidemment, le calcul des intervalles de confiance doit être corrigé de la répétition à l'identique des mesures collectives pour les individus. La construction du modèle doit contrôler les effets de composition du logement par les caractéristiques de l'individu avant d'envisager un effet contextuel en retour des variables du logement.

plus ou moins complets, pour les deux capitales et chaque cycle scolaire. Retenons les tendances suivantes.

La baisse de la fréquentation scolaire avec l'augmentation du ratio démographique s'établit globalement pour les jeunes de 6 à 18 ans, tous les cycles confondus. Cependant, elle est très modeste, de l'ordre d'un recul de 15% des chances par augmentation d'une unité du ratio, soit un dépendant de plus par actif, ce qui est considérable à l'échelle du logement. Le handicap tend à s'atténuer jusqu'à perdre sa significativité quand on contrôle les autres facteurs de la fréquentation, notamment le niveau de vie du logement, de même que les statuts discriminants, que sont le fait d'être migrant ou hébergé (quand le scolarisable n'est pas en filiation directe avec le référent-logement). En outre, la baisse de la fréquentation n'est pas régulière, ce qui explique que la régression linéaire ne l'établit pas clairement. Cela tient à ce que les enfants scolarisables (à 6-18 ans) se trouvent en majorité dans des logements qui assument des charges élevées (en fin de cycle) ou hébergent de nouveaux dépendants ; en partie dans des familles qui se sont formées dans des régimes démographiques plus anciens. Cela explique que la tendance s'avère moins significative à Niamey, voire ne l'est pas avec notre échantillon.

Quant au rapport économique de dépendance, il n'a pas incidence notable sur la fréquentation scolaire, même pour les expressions complètes de la régression (introduisant les autres influences effectives). Néanmoins, cette absence d'association vaut pour les premiers cycles (primaire et collège) car à partir du lycée s'observe un lien positif significatif, et contraire à ce qui serait prévisible, entre l'augmentation de la scolarisation et la charge de la dépendance. En réalité, cette corrélation est mécanique puisqu'à ces âges (disons à partir de 15 ans), la fréquentation du lycée et de l'université écarte la possibilité du travail rémunéré de sorte que le taux de dépendance économique s'élève dans le logement. En général, la substitution entre le travail et l'école est susceptible d'expliquer le faible impact des ratios économiques pour le collège, voire l'école élémentaire dans la mesure où les redoublements sont nombreux et les scolarités tardives. La cohabitation des étudiants contribue aussi à ce phénomène car leur logement partagé (*célibatérium*) n'accueille pas ou peu d'enfants ou de personnes âgées.

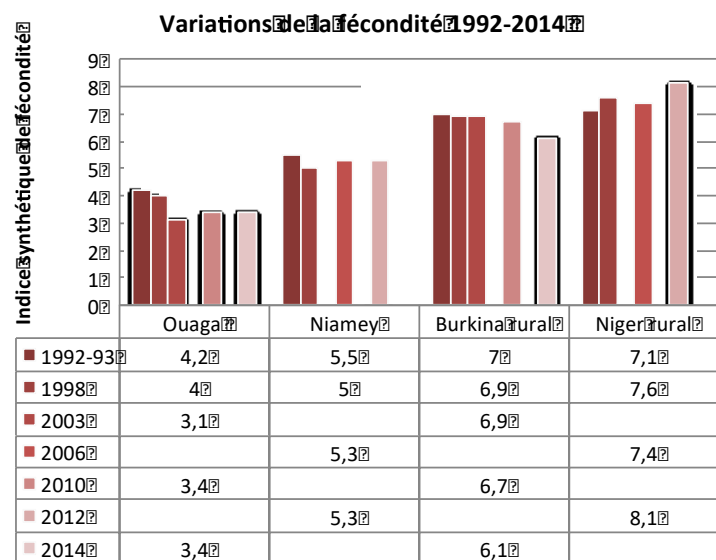
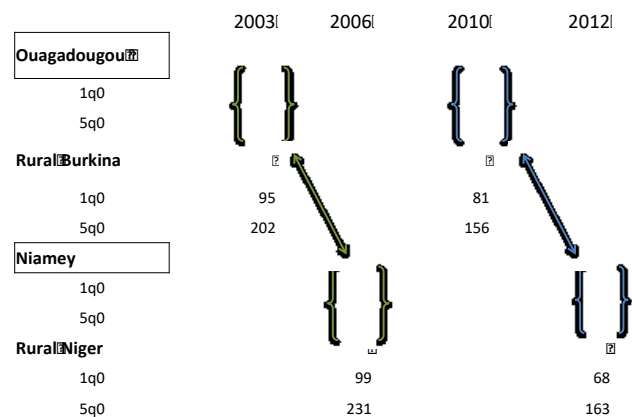
Somme toute, bien d'autres caractéristiques de l'individu ou du logement infléchissent plus nettement la fréquentation scolaire. Les enfants du référent sont privilégiés et les jeunes nés hors de la ville (en zone rurale) sont désavantagés ; plus nettement à Ouagadougou qu'à Niamey. L'éducation du chef de famille est décisive, tout comme le niveau de vie du ménage. Or ces deux acquis participent à la baisse de la fécondité, le modèle de régression tend à absorber et confondre leur contribution respective.

Transition vitale, éducation, modèles migratoires et économie du dividende

Les calendriers de la transition vitale ne sont pas synchrones dans les deux capitales sahéliennes ni par rapport à leurs zones rurales respectives. Ces divergences requièrent d'autant plus d'attention qu'elles ne correspondent pas à la scolarisation des femmes et des enfants.

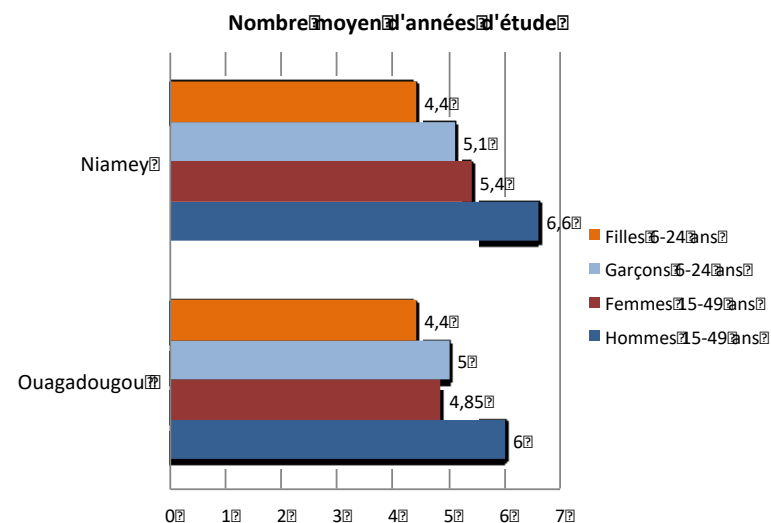
Au Niger, les mortalités infantiles et juvéniles ont fléchi au milieu des années 90. Deux décennies plus tard, les enfants de moins d'un an ont de meilleures chances de survie à Niamey et sur une décennie la mortalité à moins de cinq ans y a reculé plus vite et nettement qu'à Ouagadougou. Dans les zones rurales, la comparaison tourne à l'avantage du Burkina Faso, de peu, mais dans les deux pays, la capitale bénéficie d'une avance considérable. La mortalité des Nigériens de moins de 5 ans y est deux fois plus élevée en zone rurale (en 2012), au Burkina rural le gain est moindre au regard d'une mortalité urbaine un peu plus élevée (INS Niger, 2013 ; Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2010) (Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2010).

Mortalité comparable des enfants (selon enquêtes DHS)



La légère avance de Niamey laisserait prévoir une transition vitale plus avancée. Or il n'en est rien. Selon les dernières enquêtes DHS, la différence de fécondité est

d'environ deux enfants entre Ouagadougou et Niamey (3,4 enfants pour 5,3 vers 2010). De surcroît, la fécondité du moment est relativement stable, elle augmenterait même à Ouagadougou durant les années 2000, après la baisse des années 90 ; peut-être le contre-effet de l'immigration d'origine rurale. A Niamey, elle est pratiquement constante depuis 20 ans. Un autre fait marquant est que l'écart est beaucoup plus important entre la capitale et le monde rural au Burkina Faso (3,8 enfants de différence en 2003) ; bien qu'elle se réduise peu à peu grâce aux progrès dans les campagnes. En revanche l'écart se creuse au Niger suite à la nette augmentation (d'un enfant) de la fécondité rurale.



Sources : enquêtes Ouaga 2009 et Niamey 2010

Ces écarts de la fécondité urbaine répondent-ils aux avancées scolaires, comme le suggèrent la théorie et le reste du monde ? Non, car les femmes en âge de procréer sont au contraire un peu mieux scolarisées à Niamey qu'à Ouagadougou, d'une demi-année selon nos enquêtes. Aux âges de la procréation, les Niaméyennes présentent un sensible avantage, soit 5,4 années d'étude en moyenne contre 4,9 pour les Ouagalaises. L'éducation moyenne des femmes immigrantes en âge de procréer est également meilleure à Niamey (4,2 années d'étude pour 3,4 à Ouagadougou). L'investissement éducatif pour les 6-24 ans exprime un choix en faveur du capital humain des enfants et la préférence d'une descendance plus réduite. Or il est le même dans les deux villes, pour les deux sexes.

Deux éléments distinguent néanmoins les deux capitales. D'abord, une part minoritaire de l'enseignement public à Ouagadougou : 42% de la fréquentation contre 77% à Niamey, presque le double. La natalité structurelle élevée semble créer une pénurie de l'offre publique à Ouagadougou ; pour le moins entraîne-t-elle une sélection sociale qui peut avoir un impact sur le nombre d'enfants désirés puisque les coûts éducatifs à la charge des familles sont plus élevés. La seconde distinction est la meilleure scolarisation des rapatriés de Côte d'Ivoire, surtout masculins, qui ont été attirés par le faible coût de l'inscription à l'université en tant que nationaux, prohibitifs en Côte d'Ivoire. Tout semble indiquer un effet de diffusion en faveur d'une fécondité réduite de la part de cette jeunesse éduquée, active dans la culture urbaine, qui s'est bien intégrée à la fonction publique.



Finalement, dans la continuité de l'attention portée aux migrations, ce qui singularise le Sahel en Afrique occidentale, c'est une configuration triangulaire de la mobilité des jeunes adultes. Plutôt qu'un modèle bipolaire urbain-rural, trois pôles ont prévalu depuis l'époque coloniale : un peuplement rural très majoritaire, la capitale à la pointe de l'urbanisation, l'étranger, essentiellement continental, qui est une destination migratoire historique vers l'économie et l'urbanisation côtières. Cette configuration a plusieurs implications sur les autres composantes de la transition démographique.

Une première conséquence directe est la faible urbanisation qui a contribué au retard de la transition dans chacun des deux pays et plus particulièrement au Niger. Depuis la colonisation, et jusque dans les années 1970, le Burkina Faso a été la réserve de main-d'œuvre de la Côte d'Ivoire. Les flux des jeunes hommes, puis des femmes, ont été détournés de la capitale qui aurait été sinon privilégiée, pour émigrer non seulement dans les zones de plantation du café et du cacao, mais aussi dans les villes ivoiriennes (Coulibaly, Gregory, et Piché, 1980). Cette perte a été en partie compensée par les retours qui s'intensifient avec la crise ivoirienne des années 90 et 2000 (Bliou, 1992 ; Zongo, 2003). Les biographies relevées lors de notre propre enquête, montrent qu'en moyenne les Ouagalais ont passé 10% de leur vie en Côte d'Ivoire ; leur importance démographique est nette dans la pyramide des âges.

L'histoire migratoire nigérienne s'est construite sur un éventail plus large de destinations tissant un écheveau de filières sans cesse réactualisées. Elles sont essentiellement circulaires, d'origine rurale et de destination urbaine étrangère (Walther et Retaillé, 2008). La marginalisation de Niamey a aussi une origine géographique : la population du Niger rural est peu dense, concentrée près des frontières méridionales ; la circulation migratoire vers l'étranger, la côte du Golfe de Guinée et la Libye est aussi le choix des proximités géographique et linguistique (en particulier avec le nord du Nigeria, du Ghana ou du Bénin). La structure par âge l'a

montré : en concurrence avec l'étranger, Niamey perd ses jeunes hommes en âge d'activité.

La seconde conséquence sur le dividende et la fécondité tient aux économies morale et familiale de chaque modèle migratoire. L'exode rural massif est un transfert des forces vives au profit des villes et de l'étranger, au détriment des économies domestiques rurales qui ont supporté leur éducation. Il s'agit bien d'un malus migratoire historique qui fragilise l'économie familiale, voire menace sa survie, surtout quand elle est exposée aux sécheresses. Dès lors, le mode de production domestique doit maintenir la fécondité à un niveau élevé pour se reproduire et obtenir une compensation pécuniaire à la perte des jeunes adultes, leur départ augmentant les charges de la dépendance (Meillassoux, 1982). Dans le modèle migratoire sahélien qui prévaut au Niger, l'absence ne dure que quelques mois ou quelques années, le retour est incité par le contrôle social sur les mariages, la circulation des cadets et de la descendance (Boyer et Mounkaïla, 2012). Pour se maintenir, ce modèle suppose une fécondité haute de renouvellement des circulations. Les Niaméyens insistent sur les obligations auxquelles ils n'ont pas la possibilité de déroger : accueillir et prendre en charge les parents de passage, soutenir leur famille au village. De leur propre avis, ces charges sont telles qu'elles réduisent d'autant leur capacité à investir dans le développement de leur activité et dans l'éducation de leurs enfants.

Les Ouagalais n'abordent que de façon marginale les liens qu'ils entretiennent avec leur famille villageoise, que ce soit en termes de reversement ou d'accueil. Pour les rapatriés de Côte d'Ivoire où ils sont nés, le saut d'une génération a coupé cette relation qui aurait pu exister entre la campagne d'origine et Ouagadougou, où également les soutiens sont perdus. Pour eux, les logiques reproductives ne vont pas dans le sens d'un remplacement des actifs perdus, l'investissement éducatif est une stratégie d'insertion urbaine. Pour les familles ouagalaises en général, les migrations rurales servent d'abord leur propre gestion familiale des équilibres démographiques, à savoir unir de jeunes épouses aux hommes polygames ou recruter une main-d'œuvre domestique ou pour alimenter l'économie informelle. Bref, les deux modèles migratoires ont abouti à une gestion différente du transfert de la population en âge d'activité de l'économie domestique rurale vers la ville.

Une troisième implication de ces patterns migratoires se rapporte aux relations entre les hommes et les femmes et entre les générations. Le lien avec le dividende démographique est moins direct mais néanmoins crucial au moment clé de construction de l'autonomie. Car les systèmes migratoires interagissent avec les modalités de l'insertion des jeunes dans l'économie urbaine et la consolidation de l'autonomie des femmes particulièrement. Dans le modèle migratoire sahélien, les femmes ne partent à l'étranger que pour rejoindre leur mari, elles s'installent à Niamey pour les mêmes raisons. Bref, elles suivent les hommes, souvent liées par un mariage arrangé avec l'enjeu d'assurer la reproduction du groupe (la compensation

par la fécondité). Comme ce modèle, sous une forme atténuée, s'applique aussi à la capitale, il contribue à la forte fécondité observée et la bien moindre implication féminine dans le travail rémunéré ; soit une faible autonomie par rapport à l'autorité masculine. A Ouagadougou, la distance avec la parentèle rurale, le passage par la Côte d'Ivoire pour certaines, certainement la possibilité pour les jeunes femmes de travailler comme aide domestique ou à la tâche, sont autant de ruptures qui confortent l'acquisition d'une certaine autonomie, notamment par le travail rémunéré en dépit d'une moindre éducation.

Des mécanismes similaires opèrent également pour les cadets sociaux. Les migrants internationaux qui choisissent de revenir à Niamey insistent sur le choix de vieillir dans leur pays, mais évitant le village où ils seraient astreints à cultiver pour vivre. Leur installation urbaine est facilitée par leur séjour à l'étranger qui aide à la constitution d'un capital, l'élargissement des réseaux et gratifie le nouveau citadin du prestige de « l'exodant ». L'acquisition de l'indépendance par l'exode creuse le fossé avec les jeunes adultes sédentaires ou en échec migratoire. Le migrant de retour gagne ainsi son accès au travail et peut accaparer les ressources matrimoniales qu'il négocie en compensation de son soutien à la sphère domestique rurale. La parole des jeunes Niaméyens, femmes comprises, affirme avec force ces dépendances en déplorant l'entregent toujours nécessaire auprès des aînés et des hommes : ils sont un mot pour dénoncer cette fatalité : le système PAC (Parents, Amis, Connaissances).

Perspectives de recherche et politiques de population

La comparaison des deux capitales sahéliennes n'apporte pas de preuve statistique des hypothèses avancées mais illustre la réalité et l'étendue des interactions entre les changements de la structure par âge et toutes les autres facettes de la transition démographique. Le dividende étant l'une d'entre elles, l'étude de son calendrier et de sa valorisation requiert une approche holistique. Tant l'analyse de la baisse de la fécondité que des avantages à en attendre ne peuvent contourner l'urbanisation, la gestion par la famille des charges démo-économiques, les inégalités entre les générations, les hommes et les femmes, le statut au sein du logement.

Surtout, dans le contexte sahélien, l'analyse de la transition démographique ne peut se détourner des modèles migratoires historiques, à savoir la triangulation des flux à partir du Sahel rural vers l'étranger et les villes. Ce modèle qui prévaut au Niger conforte les hautes fécondités et leur maintien dans le temps, tout comme le statut des femmes et des cadets. Les mobilités en général redistribuent sur le territoire les charges de la dépendance et les gains à attendre du dividende. Les deux capitales sont en cela différemment loties, même si l'avantage de Ouagadougou est provisoire et ne se maintient que sous « perfusion » de l'exode rural. La dimension territoriale du

dividende, et les inégalités engendrées, sont rares dans les études qui lui sont consacrées. Il conviendrait aussi d'élargir le diagnostic de l'émigration internationale qui vient contrecarrer, voire retarder, l'émergence du bonus démographique.

La perspective longitudinale a mis en évidence cette période charnière du cycle de vie qui se joue à la fin des études, à la formation de la famille et au début de la reproduction. Ce moment de l'acquisition de l'autonomie par le travail est aussi celui des fortes mobilités résidentielles qui changent les équilibres démo-économiques de la famille, des campagnes et des régions. La famille, selon sa temporalité propre, est le point de convergence et de combinaison des différentes expressions de la transition démographique.

Avec ce constat, la recommandation d'étendre les pratiques contraceptives, évidemment nécessaires, oblitère d'autres dimensions des politiques de population susceptibles de soutenir la valorisation économique des conjonctures démographiques. Dans les villes, l'éducation complémentaire des adultes valoriserait le bonus migratoire, de même que compenser la sous-scolarisation des femmes rurales ou des enfants confiés ou placés. Un effort en faveur du cycle secondaire, reculerait l'âge au mariage et allégerait la contrainte paternelle ou masculine subie par les femmes. L'étalement urbain, qui à Ouagadougou est favorisé par les politiques de lotissement, pousse la reproduction des jeunes familles vers les périphéries mal dotées en infrastructures scolaires et de santé nécessaires à la valorisation du dividende. À ce stade, la transition démographique contribue à la reproduction socio-économique des élites, qui apparaît contre-productive.

L'extension de l'étude du dividende démographique amène à élargir le champ des politiques de population vers la famille, pour atténuer les inégalités intra-urbaines notamment à l'égard des migrants, repenser et compenser les conséquences de l'exode dans les sociétés rurales domestiques majoritaires.

Références

- Ahmad M., Khan R. E. A. « Does Demographic Transition with Human Capital Dynamics Matter for Economic Growth? A Dynamic Panel Data Approach to GMM ». *Social Indicators Research* [En ligne]. 19 mai 2018. Vol. 7, n°4, p. 1–20. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1007/s11205-018-1928-x> >
- Becker G. S. *Human Capital*. [s.l.] : University of Chicago Press, 2009. 1 p.ISBN : 9780226041223.

- Bidou J.-E., Droy I. (2017) « Les inégalités intrafamiliales, une source de tension dans les sociétés rurales : exemples en Afrique de l'Ouest ». *Dynamiques internationales*. 14 février 2017. p. 1–17.
- Blion R. (1992) « Retour au pays des Burkinabé de Côte-d'Ivoire ». *Hommes & migrations*. Vol. 1160, p. 28–31.
- Bloom D. E., (2007) Canning D., Fink G., Finlay J. E. *Realizing the demographic dividend: Is Africa any different*. Program on the global demography of aging.
- Bloom D. E., (2013) Humair S., Rosenberg L., Sevilla J. P., Trussell J. « A Demographic Dividend for Sub-Saharan Africa: Source, Magnitude, and Realization ». *IZA Discussion Papers*. 2013.
- Bloom D. E., Williamson J. G. (1998) « Demographic Transitions and Economic Miracles in Emerging Asia ». *The World Bank Economic Review* [En ligne]. Vol. 12, n°3, p. 419–455. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1093/wber/12.3.419> >
- Boyer F., Mounkaïla H. (2006) « Partir pour aider ceux qui restent ou la dépendance face aux migrations ». *Hommes & migrations* [En ligne]. n°1286-1287, p. 212–220. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.4000/hommesmigrations.1752> >
- Commission de l'Union africaine (2017) « La feuille de route de l'UA sur Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». 11 janvier, p. 1–56.
- Coulibaly Sidiki, Gregory J. W., Piché V. (1980) « Les migrations voltaïques : importance et ambivalence de la migration voltaïque (tome 1) », p. 144.
- Cuaresma J. C., Lutz W., Sanderson W. C. (2013) « Is the Demographic Dividend an Education Dividend? ». *Demography* [En ligne]. 4 décembre 2013. Vol. 51, n°1, p. 299–315. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1007/s13524-013-0245-x> >
- Davis K. (1963) « The theory of change and response in modern demographic history. ». *Population index*. Vol. 29, n°4, p. 345–366.
- Delaunay D., Boyer F. (2016) *La famille Ouagalaise. Entre fonction reproductive et arrangements résidentiels* [En ligne]. Paris : [s.n.], 93 p. Disponible sur : < https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/Revuetiersmonde/Monographies/2_La_famille_ouagalaise.pdf > ISBN : 2554-3687.
- Delaunay D., Boyer F. (2017) *Capital social, migration et développement Ouagadougou (Burkina Faso)* [En ligne]. Paris : 92 p. Disponible sur : < https://www.pantheonsorbonne.fr/fileadmin/Revuetiersmonde/Monographies/1_Capital_Social_Delaunay_Boyer.pdf >
- Department of Economic and Social Affairs. (2016) *World Population Prospects, the 2015 Revision*. New York : United Nations .ISBN : 9789211515329.
- Drummond M. P. (2014) Thakoor V., Yu S. *Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend*. : International Monetary Fund, ISBN : 1498329721.
- Dyson T. (2001) « A partial theory of world development: the neglected role of the demographic transition in the shaping of modern society ». *Int. J. Popul. Geogr.* [En ligne]. Vol. 7, n°2, p. 67–90. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1002/ijpg.215> >
- Dyson T. (2011) « The role of the demographic transition in the process of urbanization ». Vol. 37, p. 34–54. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1111/j.1728-4457.2011.00377.x> >
- Eastwood R., Lipton M. (2011) « Demographic transition in sub-Saharan Africa: How big will the economic dividend be? ». *Population studies* [En ligne]. Vol. 65, n°1, p. 9–35. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1080/00324728.2010.547946> >
- Fargues P. (1988) « Urbanisation et transition démographique : Quelles interrelations en Afrique ? ». *espos* [En ligne]. Vol. 6, n°2, p. 183–198. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.3406/espos.1988.1264> >
- Friedlander D., Okun B. S., Segal S. (1999) « The demographic transition then and now: processes, perspectives and analyses ». *Journal of Family History* [En ligne]. Vol. 24, n°4, p. 493–533. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1177/036319909902400406> >
- Galor O. (2011), *Unified Growth Theory*. Princeton University Press
- Galor O. (2012) « Unified growth theory and comparative development ». *From Malthus' Stagnation to Sustained Growth* [En ligne]. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1057/9780230392496.0003> >
- Grégoire E., Labazée P. (1993) *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest : logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*. Karthala. Paris : Karthala, ISBN : 2709911698.
- Guengant J.-P. (2011) *Comment bénéficiaire du dividende démographique ?* Synthèse régionale, Paris.
- Guengant J.-P., Moreland S. (2017) « Les dividendes démographiques et l'émergence : contraintes et perspectives pour l'Afrique ». In : *CEIA. Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique (CIEA)*. Abidjan : p. 1–41.
- Haas H. de. (2013) « Migration and Development ». In : *New Perspectives on International Migration and Development* [En ligne]. : Columbia University Press,

2013. p. 169–195. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.7312/columbia/9780231156806.003.0007> > ISBN : 9780231156806.
- INS Niger. (2013) « Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS IV) 2012 ». p. 1–486.
- Institut National de la Statistique et de la Démographie. (2010) *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples du Burkina Faso 2010*. Calverton, Maryland, USA : [s.n.], 527 p.
- Jedwab R., Christiaensen L., Gindelsky, M.. (2014) « Rural Push, Urban Pull and... Urban Push? New Historical Evidence from Developing Countries ».
- Johnson-Hanks J. (2008) « Demographic Transitions and Modernity ». *Annu. Rev. Anthropol.* [En ligne]. 1 janvier 2008. Vol. 37, p. 301–315. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.2307/20622627?ref=no-x-route:42a97b9aa3715446ed00e8b5b05688fb> >
- Kobiané J.-F. (2009) « De la campagne à la ville, constances et différences dans les déterminants de la scolarisation des enfants au Burkina Faso ». In : *La question éducative au Burkina Faso : regards pluriels*, p. 121–144.
- Lachaud J. (2015) *Changements démographiques et inégalités éducatives à Ouagadougou*, 216 p.
- Lam D., Marteleto L. (2008) « Stages of the demographic transition from a child's perspective: family size, cohort size, and children's Resources ». *Population and Development Review* [En ligne]. Vol. 34, n°2, p. 225–252. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1111/j.1728-4457.2008.00218.x> >
- Lee R., Mason A. (2006) « Reform and support systems for the elderly in developing countries: capturing the second demographic dividend ». *Genus* [En ligne]. Vol. 62, n°2, p. 11–35. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.2307/29789308> >
- Leridon H. (2015) « Afrique subsaharienne : une transition démographique explosive ». *Futuribles*. Vol. 407, p. 1–16.
- Locoh T. (1991) « Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique ». In : Quesnel A, Vimard P (éd.). *Migrations, changements sociaux et développement*. : Orstom Editions, 1991. ISBN : 2709910276.
- Meagher K. (2016) « The Scramble for Africans: Demography, Globalisation and Africa's Informal Labour Markets ». *Journal of Development Studies* [En ligne]. Vol. 52, n°4, p. 483–497. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1080/00220388.2015.1126253> >
- Meillassoux C. (1982) « Les bases économiques de la reproduction démographique : du mode de production domestique au salariat. ». *Uomo*. Vol. VI, n°2, p. 177–191.
- Morrisson C. (2006) « Structures familiales, transferts et épargne: Examen ». *Document de travail* [En ligne]. Vol. 255. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1787/347536521343> >
- Muhidin S., Ledent J. (2005) « Migration and fertility in Burkina Faso: t ». In : *International Union for the Scientific Study of Population XXV International Population. International Union for the Scientific Study of Population XXV International Population*.
- Nicolaï H. (1983) « Transition démographique et mobilité de la population en Afrique tropicale ». *espos* [En ligne]. Vol. 1, n°1, p. 61–66. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.3406/espos.1983.904> >
- OCDE. (2007) « Ratio de dépendance démographique ». In : *Panorama de la société 2006 : les indicateurs sociaux de l'OCDE* [En ligne]. Paris, p. 1–3. Disponible sur : < http://dx.doi.org/http://dx.doi.org/10.1787/soc_glance-2006-4-fr >
- Ongaro F., Salvini S. (2016) « Demographic pressure and development in a gender perspective: a focus on sub-Saharan Africa ». *African Population Studies* [En ligne]. Vol. 30, n°2. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.11564/30-2-885> >
- Pissarides C. A. (2000) « Human capital and growth: a synthesis report ». *Working paper n°168* OECD Development Centre. p. 1–33.
- Reher D. S. (2004) « The demographic transition revisited as a global process ». *Popul. Space Place* [En ligne]. Vol. 10, n°1, p. 19–41. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1002/psp.313> >
- Reher D. S. (2011) « Economic and Social Implications of the Demographic Transition ». *Population and Development Review* [En ligne]. Vol. 37, p. 11–33. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.2307/41762397?refreqid=search-gateway:8091a8e744a23ad845e33fd37b3a16a8> >
- Rosenzweig M. R. « Human capital, population growth, and economic development: Beyond correlations ». *Journal of Policy Modeling*. 1988. Vol. 10, n°1, p. 83–111.
- Salinari G., De Santis G. « The Role of the Demographic Transition in the Formation of the North African and Trans-Saharan Migration Systems ». *PAA 2011 Annual Meeting*. 2011.
- Sato Y., Yamamoto K. (2005) « Population concentration, urbanization, and demographic transition ». *Journal of Urban Economics* [En ligne]. Vol. 58, n°1, p. 45–61. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1016/j.jue.2005.01.004> >

- Schultz T. P. (2009) « The Gender and Intergenerational Consequences of the Demographic Dividend: An Assessment of the Micro- and Macrolinkages between the Demographic Transition and Economic Development ». *The World Bank Economic Review* [En ligne]. Vol. 23, n°3, p. 427–442. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.1093/wber/lhp015> >
- Skeldon R. *Migration and Development* (2014) Routledge, ISBN : 1317891589.
- Tabutin D. (2000) « La ville et l'urbanisation dans les théories du changement démographique ». *Document de travail*. Vol. 6, p. 1–40.
- Tabutin D., Bartiaux F. (1986) « Structures familiales et structures sociales dans le Tiers-Monde ». In : Démographes de langue française Des A (éd.). *Conférence de Genève. La famille aujourd'hui*. [s.l.] : Ined.
- Verdery A. M. « Links Between Demographic and Kinship Transitions ». (2015) *Population and Development Review* [En ligne]. Vol. 41, n°3, p. 465–484. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.2307/24638658?refreqid=search-gateway:ebaecccd302a3e40b6bc922938396fa8> >
- Vimard P. (1993) « Modernité et pluralité familiales en Afrique de l'Ouest ». *Tiers-Monde* [En ligne]. Vol. 34, n°133, p. 89–115. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.3406/tiers.1993.4828> >
- Vimard P. (2011) Fassassi R. « Démographie et développement en Afrique : éléments rétrospectifs et prospectifs ». *Cahiers québécois de démographie* [En ligne]. Vol. 40, n°2, p. 331–364. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.7202/1011544ar> >
- Walther O., Rettaillé D. (2008) « Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale ». *Autrepart* [En ligne]. Vol. 47, n°3, p. 109. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.3917/autr.047.0109> >
- Zelinsky W. (1971) « The Hypothesis of the Mobility Transition ». *Geographical Review* [En ligne]. Vol. 61, n°2, p. 219–249. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.2307/213996?ref=no-x-route:b55a50829876cb338ca74ff9dc3b2982> >
- Zhang S., Loaiza E., Snow R. (2016) « Sub-national Estimates of Human Capital Indicators: Localizing Investments for the Demographic Dividend ». *African Population Studies* [En ligne]. Vol. 30, n°2. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.11564/30-2-842> >
- Zongo M. (2003) « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire ». *Politique africaine* [En ligne]. n°2, p. 113–126. Disponible sur : < <http://dx.doi.org/10.3917/polaf.090.0113> >

Monographie n° 9, mars 2019

Le dividende démographique en Afrique subsaharienne

Textes réunis par Daniel Delaunay et Jean-Pierre Guengant

La collection Monographies Sud-Nord est éditée par l'IEDES, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94 736, Nogent-sur-Marne : <https://www.univ-paris1.fr/ufr/iedes/>

Les documents sont consultables à l'adresse (<http://iedespubli.hypotheses.org/monographies-sud-nord>).

Les propositions de publication dans la collection doivent être soumises à monog@univ-paris1.fr.

Les textes peuvent être diffusés à condition de préserver leur intégralité. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est interdite.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les Monographies Sud-Nord, en aucun cas elles ne relaient la position officielle de l'IEDES ou de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.